



MASTERE SPECIALISE EN CONTROLE DE GESTION

**LES NORMES US GAAP : UN REFERENTIEL
INCOUNTURNABLE POUR UN MEILLEUR
MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE
-CAS MICROSOFT AFRIQUE DU NORD**

Travail Elaboré par Nouredine FACHTALI

*Encadré par Mr Azeddine ANDALOUS
Professeur à l' I.S.C.A.E*

**LES NORMES US GAAP : UN REFERENTIEL
INCOUNTURNABLE
CAS MICROSOFT AFRIQUE DU NORD**

Dédicaces

A ma mère qui reste pour moi une source inépuisable d'amour , d'affection et de sacrifice , à mon père , mes sœurs et mon frère qu'ils trouvent ici l'expression de mon sincère amour , mes attachements les plus profonds et le fruit du courage et persévérance qu'ils m'ont procurés durant toutes mes études , avec mes souhaits de bonheur et de réussite.

A tous ceux qui me sont chers, je dédie avec extrême modestie ce travail.

Ce travail est l'expression de la considération hautement symbolique que je leur alloue en signe de reconnaissance.

Remerciements

La rédaction de ce travail a été pour moi une occasion de travailler sur un sujet intéressant dont l'intérêt pour les entreprises n'est plus à démontrer .

Les lumières et les orientations de M. Azeddine ANDALOUS, Directeur à Attijariwafa bank et professeur à l' I.S.C.A.E, qui a dirigé mes travaux, me furent essentielles. Je le remercie d'avoir pleinement joué son rôle de "facilitateur" et je souhaite que ce travail soit à la hauteur de ses attentes.

Mes remerciements s'adressent également à Messieurs les enseignants de l'ISCAE qui ont contribué à ma formation.

A tous ceux qui m'ont aidé, j'exprime mes sentiments de gratitude

PLAN DE MEMOIRE

Dédicaces.....	02
Remerciements.....	03
Introduction	04
CHAPITRE PRELIMENAIRE: PRESENTATION DE MICROSOFT.....	08
Section A : Présentation de Microsoft Corporation	08
Section B : Présentation de Microsoft Afrique du Nord	10
1-Historique	10
2-Quelques dates clés	10
3-Les produits de Microsoft Afrique du Nord	11
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DU SYSTÈME COMPTABLE	
ANGLO-SAXON.....	12
Section A : Les sources des règles comptables aux Etats-Unis	12
1-L'AICPA.....	12
2- LE SEC.....	13
3- LE FASB	13
Section B :La pratique de l'Audit Aux Etats-Unis	16
1-Le contrôle légale aux Etats Unis.....	16
2-Le cadre conceptuel aux Etats Unis.....	17
I. Les caractéristiques du cadre conceptuel	18
II-Le contenu du cadre conceptuel	20
a. les utilisateurs des Etats financiers	20
b. Les objectifs des Etats financiers	21
c. La comptabilisation des éléments	22
3. Les caractéristiques qualitatives des Etats financiers	23
CHAPITRE II : PRINCIPES DE BASE DE LA COMPTABILITE	
AMERICAINE ET PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LES	
NORMESMOROCAINES.....	27

Section A : Du compte à la balance avant inventaire.....	27
Section B : De la balance aux comptes annuels.....	28
1-Le compte de résultat	28
a-Le cas d'une entreprise commerciale.....	28
b-Le cas d'une entreprise industrielle.....	29
2-Le Bilan	31
3-Les amortissements	32
4-Les provisions.....	37
Section C : Les différences existantes entre les deux modèles Marocains et américains.....	38
CHAPITRE III : LA STRUCTURE DES ÉTATS FINANCIERS DE MICROSOFT AFRIQUE DU NORD	
41	
Section A : Structure du Bilan de Microsoft	41
Section B : Structure du compte de résultat.....	44
1-le résultat opérationnel.....	44
2- le résultat non courant	47
CHAPITRE IV : PRESANTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE LA MATRICE DE PASSAGE.....	
49	
Section A- Pourquoi le Shadow Company Project.....	49
Section B- Etapes d' élaboration du projet.	50
Section C-Presentation de la matrice de passage.....	51
Conclusion Générale.....	52
Bibliographie.....	53
Annexes.....	55

INTRODUCTION

Le terme « d'anglo-saxon » a son origine dans le nom générique de groupes germaniques, Jutes, Angles, Saxons, originaires, semble-t-il, du Slesvig (aujourd'hui région septentrionale de l'Allemagne, comprise entre Hambourg et le Danemark) et de la côte frisonne (région actuellement partagée entre les Pays-Bas et l'Allemagne) qui envahirent la Grande-Bretagne à partir du cinquième siècle. Aujourd'hui, l'Angleterre est une partie de la Grande-Bretagne (comme l'Écosse et le pays de Galles) alors que la Saxe est le nom d'une région allemande (en fait, il existe la Saxe et la Basse-Saxe).

La notion de « comptabilité anglo-saxonne » évoque bien entendu, la comptabilité britannique, mais aussi la comptabilité nord-américaine (US ici), qui certes, au dernier siècle, s'est largement inspirée de la comptabilité britannique pour se construire, mais qui est différente aujourd'hui sur de nombreux points que l'on pourrait synthétiser ainsi :

- la comptabilité est envisagée d'abord pour les marchés financiers : on connaît l'importance des places financières comme New York et Londres. Cela implique en particulier, que les états financiers doivent délivrer une information financière de qualité propre à pouvoir estimer la situation financière de l'entreprise et sa capacité à générer des flux de liquidités nets (quality earnings) ;
- les liens entre fiscalité et comptabilité sont moins forts. En effet, contrairement au cas Marocain, ce ne sont pas des comptabilités d'alignement avec la fiscalité : les règles établies en comptabilité peuvent être parfaitement autonomes de celles de la fiscalité ;
- la comptabilité est considérée comme un tout, comptabilité financière (générale) et comptabilité de gestion (analytique) étant plus intégrées que dans le système Marocain ;
- bien qu'entouré de multiples règles, souvent infiniment plus précises et contraignantes surtout aux États-Unis que le lecteur Marocain peut l'imaginer, le système reste très pragmatique et le rôle des professionnels est essentiel ;
- il n'existe, dans les pays anglo-saxons, aucun plan comptable émanant d'un organe de normalisation officiel. Cela n'interdit évidemment pas son utilisation, mais le choix d'une structure de plan est renvoyé à l'entreprise ou aux cabinets d'expertise qui conseillent leurs clients ;

– un des principes comptables fondamentaux de la comptabilité anglo-saxonne est le principe de la prééminence du fond (économique) sur la forme (juridique) ;enfin, ces comptabilités ont développé un Cadre conceptuel qui va aider les organes de normalisation à élaborer des normes cohérentes.

Cette divergence entre les deux système comptable pose de nombreux problèmes aux entreprise américaines installées au Maroc qui doit rendre comptes de leurs opérations selon les deux normes et par conséquent tenir deux comptabilité différentes .

Cette problématique a amené plusieurs multinationale dont Microsoft Afrique du Nord a opté pour la mise en place d'une matrice de passage permettant le retraitement des opérations selon les normes Marocaine. Cette dernière fera l'objet de la dernière partie de ce mémoire .

Ce mémoire se décompose en quatre chapitres :

– la première partie , consacrée à la présentation des systèmes comptables anglo-saxons, exposera les sources des règles comptables aux États-Unis. Nous examinerons également les Cadres comptables conceptuels à partir desquels la normalisation comptable se développe ;

– la deuxième partie sera consacrée à une présentation rapide des principes de la comptabilité américaine permettant la présentation des états financiers.

– les troisième et quatrième parties seront l'occasion d'examiner les principales différences entre les normes de la comptabilités américaine et Marocaines illustrées dans une dernière partie à travers un cas pratique de mise en place d'une matrice de passage au sein de Microsoft Afrique du Nord .

CHAPITRE PRELIMENAIRE :PRESENTATION DE MICROSOFT

Section A : Présentation de Microsoft Corporation

Fondée en 1975, Microsoft (cotée au NASDAQ sous le symbole MSFT) est leader mondial du logiciel pour micro-ordinateurs. La société développe, commercialise et supporte une large gamme de logiciels et accessoires à usage professionnels et domestiques. Ceci pour permettre à chacun d'accéder à la puissance de l'informatique depuis n'importe quel endroit et à n'importe quel moment, en utilisant l'outil numérique de son choix connecté à Internet.

En 2005, Microsoft a réalisé un chiffre d'affaires de 39,8 milliards de dollars. Ce chiffre est en augmentation de 8% par rapport à 2004, pour un résultat net de 12,25 milliards de dollars. L'Europe représente près de 38% de l'activité globale de Microsoft.

Quelques dates clés:

En 1981, IBM annonce le lancement d'un ordinateur personnel équipé du système d'exploitation MS-DOS 1.0. L'année 1983 marque pour Microsoft l'introduction de son premier traitement de textes, Microsoft Word pour MS-DOS 1.0.

En octobre 1983, Microsoft annonce Windows, une extension de MS-DOS qui fournit à l'utilisateur une interface graphique. Au cours des années suivantes, différentes versions de Windows voient le jour : Windows 2.0 en 1987, Windows 3.0 en 1990, Windows pour Workgroups en 1992, Windows NT en 1993, Windows 95 en 1995. Windows 3.0, lancé en 1990, mettait l'utilisation d'un micro-ordinateur compatible PC à la portée de tous grâce à une interface homme machine graphique, simple d'emploi, à base d'icônes et de menus déroulants. Microsoft a vendu plus de 70 millions de copies de Windows à ce jour.

Décidée à satisfaire les besoins de tous ses clients, Microsoft a lancé Windows pour Workgroups en 1992. Windows pour Workgroups est une évolution de Windows dotée de capacités de communication, dont les fonctions simplifient la transmission et le partage d'informations entre collaborateurs. Afin de répondre aux exigences des utilisateurs exploitant intensivement leur plate-forme informatique, Microsoft a lancé en 1993 le système d'exploitation multitâche Windows NT Server, destiné aux serveurs de réseau et aux stations de travail de haut niveau, nécessitant une sécurité avancée.

Enfin en août 1995 Microsoft a lancé Windows 95.

L'année 1989 marque la création de la division Multimédia de Microsoft. Depuis, une cinquantaine de titres ont été créés. La gamme Microsoft Home compte

aujourd'hui des titres prestigieux comme l'encyclopédie Encarta, l'Atlas Mondial ; des jeux : Microsoft Golf, Flight Simulator ; des titres pour enfants. Et en 1993, c'est la création de la filiale Microsoft Afrique du Nord,

1993: année de la création de la filiale Microsoft Afrique du Nord.

Août 95 : Windows 95 est disponible à l'échelle mondiale

Décembre 1995 : Bill Gates s'engage à intégrer les plates-formes Microsoft sur Internet

L'année 1996 est celle de la révolution Internet. Plus de 20 produits et technologies ont été développés ou sont en cours de développement, parmi lesquels Internet Explorer 3.0.

L'année 1997 voit le lancement d'Office 97 (février 1997), la version 5.0 du logiciel Microsoft Exchange ainsi que la sortie d'Internet Explorer 4.0.

Juillet 1998 : lancement mondial de Windows 98

Aujourd'hui, les produits développés par Microsoft sont disponibles dans plus de 30 langues différentes et vendus dans plus de 66 pays. Microsoft est une multinationale qui emploie plus de 44 000 personnes. Microsoft Corporation est présent à travers ses filiales dans les pays suivants :

Argentine, Hong-Kong, Russie, Australie, Hongrie, Arabie Saoudite, Autriche, Inde, Singapour, Belgique, Indonésie, Slovaquie, Brésil, Israël, Slovaquie, Canada, Italie, Afrique du Sud, Caraïbes, Japon, Espagne, Chili, Jordanie, Suède, Chine, Corée, Suisse, Colombie, Malaisie, Taiwan, Costa Rica, Mexique, Thaïlande, Tchécoslovaquie, Moyen-Orient (Dubai), Turquie, Danemark, Maroc, Uruguay, Équateur, Pays-Bas, Venezuela, Égypte, Nouvelle-Zélande, Vietnam, Angleterre, Norvège, Finlande, Pérou, France, Philippines, Allemagne, Pologne, Grèce, Portugal.

Février 2000 : Windows 2000 est lancé dans la famille Windows NT, puis Windows Millennium Edition ("Windows Me") succède à Windows 98. Bill Gates et Steve Balmer dévoilent la stratégie ".NET" de Microsoft. Près de 150 millions d'exemplaires de Windows ont été vendus à travers le monde.

Mai 2001: Microsoft édite Office XP (XP pour expérience) en mai. La première console de jeux de Microsoft, la XBOX, est lancée à la fin de l'année.

Octobre 2001 : lancement mondial de Windows XP!

L'année 2002: Bill Gates dévoile l'engagement de Microsoft dans l'informatique de confiance (Trustworthy Computing). Cet engagement constitue une priorité pour Microsoft au cours des 10 prochaines années : instaurer un environnement informatique fiable et stable pour nos clients. Microsoft a ainsi revu ses pratiques

opérationnelles et métiers et des milliers d'ingénieurs ont été formés sur l'écriture de logiciels sécurisés.

SECTION B : Présentation de Microsoft Afrique du Nord

1-Historique

Microsoft Afrique du Nord a été fondée en 1993. En tant que succursale de Microsoft Corporation à Redmond, Washington, nous apportons à la région du Maghreb des services de vente, marketing, consulting support local en Arabe et en Français.

Microsoft Afrique du Nord collabore chaque jour avec plus de 600 entreprises locales, développe du business et réduit la fracture numérique à travers des actions sociétales régulières.

2-Quelques dates clés

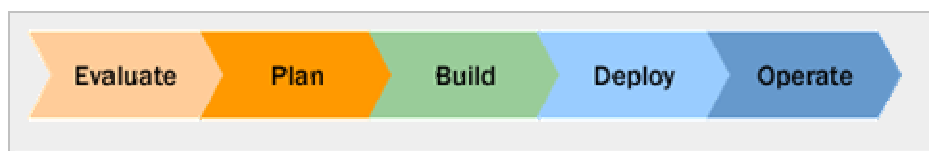
1975	Création de Microsoft par Bill Gates et Paul Allen
1981	IBM équipe ses ordinateurs personnels de MS-DOS 1.0
1985	Lancement de la première version de Windows 1.0
1990	Lancement de Windows 3.0
1993	Création de la filiale Microsoft Afrique du Nord à Casablanca (Maroc).
1993	Lancement de Windows NT et du programme Partenaires Solutions
1995	Lancement de Windows 95 et d'Internet Explorer
1999	Création de Microsoft Tunis (Tunisie)
2000	Création de Microsoft Alger (Algérie)
2001	Microsoft partenaire des Jeux Méditerranéens à Tunis
2002	Ouverture du bureau de Rabat (Maroc)
2003	Microsoft Afrique du Nord fête ses 10 ans
2005	Lancement du programme AjialCom

3-Les produits de Microsoft Afrique du Nord.

Disposer de la bonne expertise est une condition essentielle lorsqu'on s'apprête à concevoir l'architecture d'un projet informatique. Microsoft possède une organisation mondiale de consultance, qui aide les clients à transformer leurs activités grâce à la technologie Microsoft. Développez une relation stratégique avec Microsoft et vous disposerez de choix plus étoffés, pour vous et pour toute votre organisation.

Unissant ses propres services à ceux de ses partenaires, Microsoft Services (Consulting & Support Services) propose des solutions parfaitement adaptées à vos besoins. Cette approche est d'autant plus importante que les grandes entreprises exigent engagement et contribution de la part de Microsoft même. Microsoft Services par le biais de son département Consulting, propose une gamme complète d'experts et de services pour aider les clients en matière de technologie nouvelle et avancée, l'implémentation de commerce électronique, architecture de réseaux distribués, de planification des applications d'entreprise, etc. A tous les stades du cycle informatique, vous pouvez bénéficier de l'expérience, des méthodes éprouvées et des solutions de Microsoft, qui vous aident à traduire votre vision en une réalité économique concrète et rentable.

Notre mission est de vous apporter les ressources appropriées afin que vos équipes et vous-même disposiez des outils nécessaires pour rester productifs et compétitifs. Et cela, que vous procédiez à une mise à niveau de votre technologie d'entreprise ou à une migration vers le monde du Business Internet.



En plus de ses propres experts, Microsoft Enterprise Services collabore étroitement avec une foule de partenaires globaux et de Microsoft Certified Partners locaux, pour offrir une gamme complète de services et de support, où et quand vous en avez besoin.

CHAPITRE I : PRÉSENTATION DU SYSTÈME COMPTABLE ANGLLO-SAXONS.

SECTION A : Les sources des règles comptables aux Etats-Unis

Aux États-Unis, également, le droit comptable est principalement un droit coutumier et non un droit écrit comme au Maroc . Chaque État possède sa propre loi sur les sociétés, mais, quels que soient les États, les dispositions légales concernant la comptabilité sont relativement rares. Le rôle de l'administration fiscale n'est pas non plus très grand. En fait, comme pour la Grande-Bretagne, le système comptable, bien qu'entouré de nombreuses règles, reste très pragmatique. La fonction du comptable a pour but de produire des informations rapides en vue de la prise de décision. Les systèmes sont généralement basés sur la comptabilité analytique et sont donc plus variables quant à leur forme et à leur contenu. L'approche est moins juridique et fiscale et le système est beaucoup plus porté vers l'actionnaire. Il faut voir que dans la pratique des grands groupes, le système comptable de référence est le système groupe qui est utilisé pour juger toutes les formes de performances de l'entreprise (financières ou de gestion). Ce système groupe est souvent articulé autour d'une organisation d'informations très stricte, devant sortir des états financiers plus ou moins développés une fois par mois, dans des délais assez courts. On appelle ce système le «Reporting».

Les organismes professionnels constituent la source principale de la doctrine comptable avec les travaux de :

- l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA) créé en 1887 ;
- le Securities and Exchange Commission (SEC) créé en 1933 ;
- le Financial Accounting Standards Board (FASB) créé en 1973.

L'ensemble des règles applicables constitue ce qui est appelé aux États-Unis les GAAP (Generally Accepted Accounting Principles), les principes généralement admis.

1. L'AICPA

L'AICPA constitue l'instance professionnelle représentative des experts-comptables auditeurs (certified public accountants) aux États-Unis. Créé à la fin du siècle dernier, son action a été plutôt timide jusqu'en 1929. La création de la SEC en 1933 lui a permis d'intervenir directement dans l'élaboration des normes. En effet, dès sa création, la SEC a mandaté la profession comptable pour ce qui concerne l'émission des normes comptables concernant les entreprises privées. En 1936, l'AICPA créa un organisme responsable de la normalisation, le CAP (Committee on Accounting Procedures), ou Commission des procédures comptables, qui publia de 1939 à 1959, 51 bulletins de recherche comptables

appelés ARB (Accounting Research Bulletins) traitant des principes comptables généralement reconnus, dont la quasi-totalité ont été remplacés ou amendés depuis.

En 1959, le CAP a été remplacé par un organisme plus structuré, l'APB (Accounting Principles Board) ou Conseil des principes comptables. Cet organisme, toujours sous le contrôle de l'AICPA, publiera 31 Opinions ayant valeur de prises de position officielle et 4 Statements ayant valeur de recommandation. Toutefois, cet organisme étant toujours dépendant de l'AICPA, en 1973, il fut convenu de créer un nouvel organisme, le FASB dans lequel toutes les parties intéressées par la normalisation comptable sont représentées .

Aujourd'hui, l'AICPA exerce une action normative par la publication principalement des normes d'audit (Statements of Auditing Standards : SAS) et de recommandations sur certains points comptables non traités par le FASB (Statements of Position : SOP).

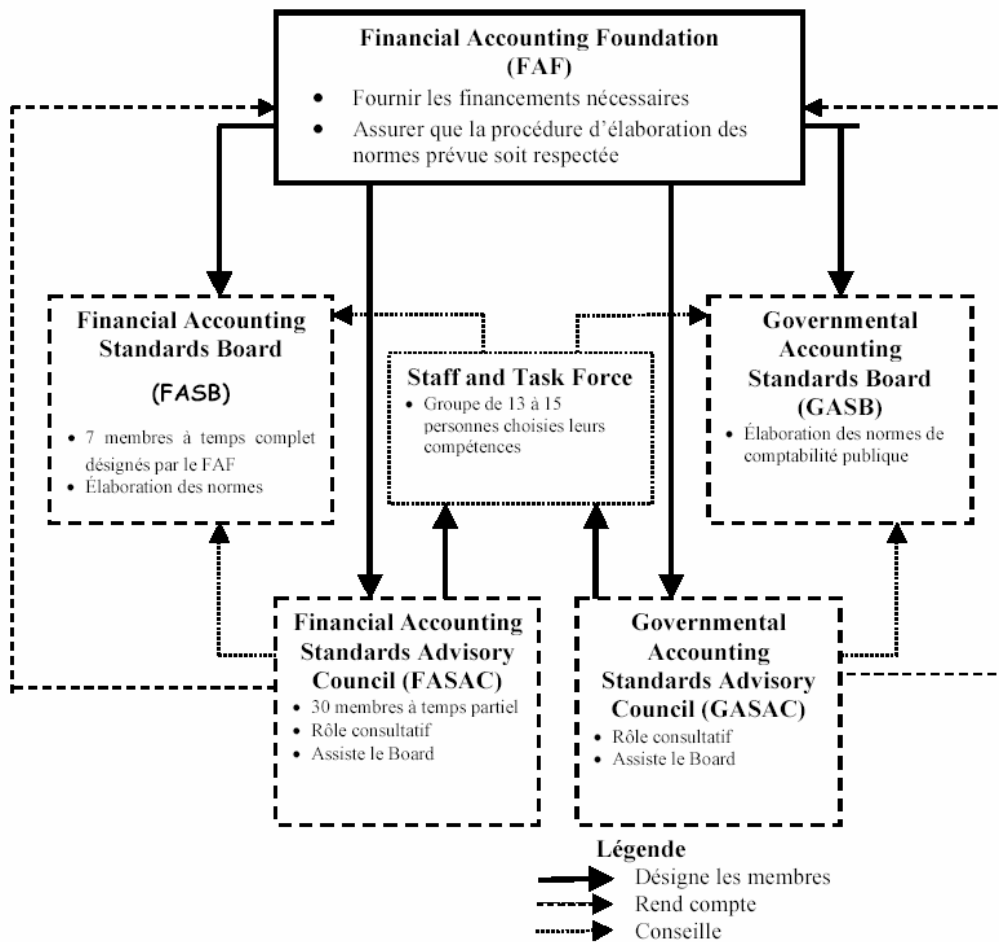
2. LE SEC

Le (ou la) SEC a été mis en place à la suite des lois de 1933 et de 1934. Sa mission était de réglementer les ventes de titres et d'exercer un contrôle sur tout ce qui se rapporte au commerce des valeurs. Il aurait pu avoir une influence déterminante sur la normalisation comptable, puisque, de par la loi, il est habilité à définir la forme et le contenu des états financiers inclus dans les plaquettes destinées au public et à requérir l'application de certains principes comptables.

En fait, compte tenu du mandat donné par le SEC à l'AICPA, la doctrine comptable spécifique du SEC concerne uniquement les conditions de fond et de forme applicables à l'établissement des états financiers inclus dans les documents à la cote ou lors des exercices suivants pour les sociétés cotées (règles dites SX Rules).

3. LE FASB : LA STRUCTURE OPÉRATIONNELLE

Le FASB a été créé en 1973 pour remplacer l'APB. Le graphique ci-dessous en résume la structure :



Nous observons que l'organisation mise en place est très générale puisqu'elle vise non seulement la comptabilité privée mais aussi la comptabilité publique avec le GASB et le GASAC. Seule la procédure visant la comptabilité privée nous intéresse ici.

Le FAF, l'organe de direction et de nomination des membres, est censé de par sa composition (sixteen foundations trustees) représenter la communauté économique et financière. C'est l'organe qui nomme les 7 membres du FASB avec pour objectifs :

- d'élaborer les normes comptables ayant force obligatoire et d'en promouvoir la comparabilité ;
- d'améliorer l'utilité de l'information financière.

Les membres du FASB, choisis pour leur compétence, deviennent permanents du FASB et doivent être dégagés de tous liens avec leurs employeurs précédents. Nommés pour 5 ans avec un mandat renouvelable une seule fois, les membres du Board bénéficient d'une grande autonomie et d'une indépendance accrue.

Le FASB est chargé d'élaborer :

- Les normes (Statement of Financial Accounting Standards - SFAS ou FAS -) et les interprétations de ces normes (Interpretations) ;
- Le cadre conceptuel (Statement of Financial Accounting Concepts - SFAC ou FAC) ;
- Les bulletins techniques (Technical Bulletins) ;
- Les normes du comité d'Urgence (Emerging Issues Task Force Statements EITF).

Avant de nous intéresser à la hiérarchie des textes et à leur processus d'élaboration, arrêtons-nous sur le comité d'Urgence (EITF) créé en 1984 et chargé de définir les modalités pratiques d'application des normes comptables. Si 11 des 13 membres du comité d'Urgence s'accordent sur une solution pratique, alors cette dernière devient «GAAP » et doit être appliquée par les sociétés faisant appel public à l'épargne.

La hiérarchie des textes comptables aux USA « GAAP » peut être ainsi résumée (le tableau ci-dessous vise à donner une vue simplifiée et donc non exhaustive de la hiérarchie des textes comptables) :

Catégorie A	FASB SFAS/FAS and Interpretations	APB Opinions	AICPA ARB
Catégorie B	FASB Technical Bulletins		AICPA Statements of Position
Catégorie C	FASB EITF		
Catégorie D	AICPA Accounting Interpretation (doctrine)	Widely recognized and prevalent industry practices (usages et pratiques)	

Deux remarques complémentaires :

- Les catégories A à D organisent la hiérarchie des textes par ordre décroissant de force réglementaire ;
- Les normes de concepts (SFAC ou FAC) n'apparaissent pas et ne sont donc pas des « GAAP ».

Leur objet est de former le cadre conceptuel à l'intérieur duquel les normes SFAS/FAS seront élaborées.

Enfin, le processus d'élaboration des normes FAS et FAC doit respecter une procédure définie précisément (due process) que l'on peut résumer ainsi :

1. mise en place d'un programme de travail sur des sujets particuliers (Agenda)
2. publication d'un premier document de travail (Discussion Memorandum) résumant les interrogations et débats en présence sur un sujet particulier ;
3. mise en place d'auditions publiques (Public Hearing) visant à recueillir les remarques, suggestions et réflexions d'un public le plus large possible ;

4. publication d'un projet de norme (Exposure Draft) ;
5. publication de la norme (FAS ou FAC).

SECTION B : La pratique de l'Audit Aux Etats-Unis

1. Le contrôle légale aux Etats Unies

Il faut savoir qu'aux États-Unis la loi sur les sociétés de chaque État (excepté la Californie) est souvent silencieuse concernant l'obligation de publication des comptes annuels. Mais quelles que soient les obligations légales, les statuts peuvent toujours demander la publication d'états financiers.

D'autre part, selon la réglementation SX de la SEC, toutes les sociétés faisant appel à l'épargne sont tenues de déposer dans un délai de 90 jours après la clôture de l'exercice, un dossier d'information appelé le 10K. Les informations de ce dossier doivent être auditées.

En fait, aux États-Unis, le contrôle par un réviseur externe n'est obligatoire que pour les sociétés cotées, les sociétés d'investissements, les sociétés qui font appel à l'épargne, et les sociétés ayant un actif égal ou supérieur à 5 millions de dollars et un nombre d'actionnaires au moins égal à 500.

Cependant, toutes les sociétés américaines préparent des états financiers audités, ne serait-ce que pour les fournir à leur banquier.

Les obligations d'information des actionnaires aux États-Unis sont codifiées par les règles de la SEC(1934 Act, Rules 14a.3.4). Elles prévoient l'obligation d'adresser à tout actionnaire, préalablement à la tenue de l'assemblée une procuration, un document d'information fournissant principalement des renseignements sur les personnes sollicitant des procurations, sur l'élection des administrateurs et sur la nomination des auditeurs, un rapport annuel contenant l'information financière prescrite par les règles de la SEC.

Le rapport annuel comprend généralement les documents suivants, établis sous forme de tableaux comparatifs :

- le bilan consolidé des deux derniers exercices ;
- le compte de résultat consolidé ;
- le tableau de variation de trésorerie des trois derniers exercices ;
- l'état des mouvements dans les comptes de capitaux propres ;
- les notes annexes à ces documents ;
- le rapport des auditeurs ;
- le rapport de gestion.




Il est à noter que si la société ne fait pas partie d'un groupe, elle présente un bilan et un compte de résultat individuels au lieu d'un bilan et un compte de résultat consolidés.

La loi Sarbanes-Oxley (Sarbanes-Oxley Act 2002) a prévu la création, fin 2002, d'un organisme : le Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) chargé de réglementer l'audit des sociétés cotées. Placé sous l'autorité de la SEC, il a pour objectifs :

- d'enregistrer tous les auditeurs des sociétés cotées ;
 - d'élaborer les normes d'audit ; et
 - de concevoir les règles de contrôle des auditeurs.
- Cet organisme a publié à ce jour trois normes d'audit.

2- Le cadre conceptuel aux Etats Unis

Les trois systèmes comptables considérés ont en commun la définition d'un cadre conceptuel comptable qui présente de très nombreuses similitudes.

Le FASB	L'IASB	L'ASB
		
Sept études publiées entre 1978 et 2001 ; Statements of Financial Accounting Concepts (SFAC)	Cadre pour la préparation et la présentation des états financiers (1989)	Statement of Principles for Financial Reporting (1999)

Le FASB définit la notion de cadre conceptuel comme « un système cohérent d'objectifs et de principes fondamentaux liés entre eux, susceptibles de conduire à des normes solides et d'indiquer la nature, le rôle et les limites de la comptabilité financière et des états financiers ».

Nous présentons rapidement les principales caractéristiques de ces trois cadres :
FASB

FASB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le SFAC 1 (1978) traite des objectifs de la diffusion des informations financières par les entreprises industrielles et commerciales ; ▪ Le SFAC 2 (1980) spécifie les caractéristiques qualitatives des informations comptables ; ▪ Le SFAC 3 (1980) a été remplacé par le SFAC 6 ; ▪ Le SFAC 4 (1980) est relatif aux objectifs des états financiers par les organisations à but non lucratif ; ▪ Le SFAC 5 (1984) traite des principes de prise en compte et de mesure des informations dans les états financiers ; ▪ Le SFAC 6 (1985) définit les éléments des états financiers ; ▪ Le SFAC 7 (2000) précise les conditions d'utilisation de la méthode d'évaluation actuarielle.
IASB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation en un seul document de 110 paragraphes (para.) des : <ul style="list-style-type: none"> – objectifs des états financiers ; – hypothèses de base ; – caractéristiques qualitatives des états financiers ; – éléments des états financiers ; – de la comptabilisation des éléments et de leur évaluation dans les états financiers ; et enfin – des concepts de capital et de maintien du capital.
ASB	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation en un seul document (1999) de 8 chapitres des éléments ci-dessus. Les 6 premiers reprennent à quelques éléments près ceux de l'IASB ; le septième est relatif à la présentation des états financiers ; quant au dernier, il s'intéresse à la consolidation.

C'est l'examen de ces différents éléments qui va nous intéresser maintenant. Nous privilégierons les cadres nord-américain et anglais dans notre étude, celui de l'IASB est plus accessible car traduit en français. Cependant, lorsque les définitions apportées par ces trois « Cadres » seront très proches les unes des autres,

I-. Les caractéristiques d'un cadre conceptuel :

C'est le FASB qui, historiquement, a le premier développé un cadre conceptuel qui, en tant que système cohérent d'objectifs et de principes fondamentaux, se présente comme un modèle à quatre niveaux³. Le tableau ci-dessous détaille ces différents niveaux :

Les différents niveaux du modèle et leurs inter-relations	Illustrations et exemples
<p>⇒ Niveau 1</p> <p>Les variables et leurs relations</p> <p>Modèle de décision utilisé</p>	<p>La variable dépendante ou expliquée : le taux de rentabilité attendu de l'investissement effectué par les associés ; La ou les variables indépendantes ou explicatives : les flux nets de liquidités attendus ou les ressources nettes de l'entité.</p> <p>Le modèle doit permettre la prédiction du taux de rentabilité attendu : – Quelles sont alors les informations utiles à l'investisseur pour prédire ce taux de rentabilité ? – Comment les flux nets de liquidités peuvent-ils aider à cette prédiction ?</p>
<p>⇒ Niveau 2</p> <p>Les inputs ou objets du modèle</p>	<p>Ce sont les éléments qui vont permettre de représenter les variables indépendantes nécessaires à la mesure de la variable dépendante ; Les notions d'actif, de passif, de charges et de produits devront être définies : les charges et les produits représentent traditionnellement les flux de biens et de services tandis que les actifs et passifs synthétisent les ressources nettes de l'entité.</p>
<p>⇒ Niveau 3</p> <p>Les attributs des objets</p>	<p>Ce sont les propriétés des objets qui devront être mesurées. Pour cela il faudra définir une convention d'évaluation qui déterminera : – l'étalon monétaire utilisé : évaluation en monnaie courante ou constante par exemple ; – le « prix » utilisé : s'agit-il d'un « prix » passé (coût historique) ou actuel (coût de remplacement) par exemple.</p>
<p>⇒ Niveau 4</p> <p>Les procédures d'évaluation</p>	<p>Ce sont les règles d'évaluation des attributs : méthodes d'évaluation premier entré-premier sorti, dernier entré-premier sorti, coût moyen pondéré..., le plus bas de la valeur de marché ou du coût.</p>

Ces éléments trouvent ainsi leur traduction concrète dans les trois cadres conceptuels :

Les différents niveaux du modèle et leurs inter-relations	FASB (SFAC 1,2,4,5,6,7)	Cadre de préparation et de présentation des états financiers ⁴ (1989)	Statement of Principles for Financial Reporting ⁵ (1999)
⇒ Niveau 1 ▪ Les variables et leurs relations	Non spécifiées car les utilisateurs peuvent être multiples mais il y a cependant une catégorie qui est privilégiée : l'investisseur c'est-à-dire le propriétaire ;		
Modèle de décision utilisé	SFAC 1 et 4	Objectifs des états financiers Paragraphe (para.) 12 à 21	Para. 1.1 à 1.22
⇒ Niveau 2 ▪ Les objets du modèle	SFAC 1 et 4	Les éléments des états financiers Paragraphe (para.) 12 à 21	Para. 4.1 à 4.45
▪ Les critères de sélection et de reconnaissance des attributs	SFAC 2 et 5	Caractéristiques qualitatives des états financiers Para. 24 à 46	Para. 3.1 à 3.37
⇒ Niveau 3 ▪ Les propriétés des attributs	SFAC 1, 4 et 7	Principes d'évaluation des éléments des états financiers Paragraphe (para.) 12 à 21	Para. 4.1 à 4.45
⇒ Niveau 4	Règles d'évaluation des différents éléments Principes comptables généralement admis		

II-Le contenu du cadre conceptuel :

Nous entrons ici dans le détail de la structure des « Cadres » étudiés en examinant les différents éléments : des utilisateurs des états à la comptabilisation des éléments retenus.

a. les utilisateurs des Etats financiers

Les trois Cadres conceptuels (SFAC 1, IAS para.9-11, Statement para. 1.1 - 1.4) reconnaissent que les utilisateurs des états financiers sont nombreux (investisseurs, salariés, prêteurs, fournisseurs et autres crédateurs, clients, État, public).

Il faudrait maintenant connaître le modèle de décision utilisé par chacun de ces utilisateurs de façon à :

- déterminer la variable dépendante, expliquée : critère de décision privilégié par chacun de ces modèles (par exemple : taux de rentabilité attendu pour l'utilisateur « investisseur » ; assiette taxable pour l'utilisateur « État-Administration des impôts » ; solvabilité pour l'utilisateur « prêteurs », etc.) ;
- révéler alors les variables indépendantes qui permettent d'expliquer la variable dépendante (si nous reprenons les exemples ci-dessus : flux nets de liquidités probables à venir pour l'utilisateur « investisseur » ; variation de l'actif net pour l'utilisateur « État-Administration des impôts » ; éléments permettant d'apprécier le risque de faillite pour l'utilisateur « prêteurs », etc.).

Les besoins des utilisateurs sont donc très variés et par certains points inconciliables ou contradictoires. Si aucun des cadres en présence ne spécifie un utilisateur type et son modèle de décision sous-jacent, ils précisent cependant tous que les utilisateurs ont des besoins communs et que « comme les investisseurs sont les apporteurs de capitaux à risque de l'entreprise, la fourniture d'états financiers qui répondent à leurs besoins répondra également à la plupart des besoins des autres utilisateurs susceptibles d'être satisfaits par des états financiers ». Cette volonté de privilégier « les associés » va transparaître au niveau des objectifs des états financiers.

b. Les objectifs des Etats financiers

Aucun utilisateur n'ayant explicitement été désigné comme unique destinataire des états financiers, les différents cadres parleront alors d'utilité des informations pour satisfaire tel ou tel objectif et les comptables devront alors « discerner les informations dont l'utilité est plus importante de celles dont l'utilité est moindre ».

Le SFAC 1 reconnaît trois objectifs aux états financiers :

1. fournir une information qui est utile pour la prise de décision économique ;
2. fournir une information utile sur les ressources économiques de l'entreprise, sur ses obligations et sur les effets des transactions, événements et circonstances qui modifieront ces ressources et ces obligations ;
3. enfin, fournir une information utile aux investisseurs et prêteurs pour évaluer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que leur échéance et l'assurance de leur concrétisation.

Ce dernier objectif, l'évaluation des flux de liquidités nets, est particulièrement important. Le Statement précise ainsi que :

« Les investisseurs ont besoin de telles informations car elles sont utiles pour estimer et apprécier :

- a. la liquidité et la solvabilité ;
- b. les relations entre les profits et les flux de liquidités ;
- c. les implications que la situation financière actuelle a sur les flux de liquidités futurs et
- d. les autres aspects de la capacité d'adaptation financière » (Statement, .

L'objectif étant alors de prévoir correctement les flux nets de liquidités de l'entreprise, il va maintenant falloir définir les objets et concepts nécessaires à sa réalisation.

c. La comptabilisation des éléments

Après avoir différencié le processus de reconnaissance (recognition) des éléments et celui de réalisation (realization), nous examinerons les conditions de comptabilisation.

Le processus de reconnaissance (recognition) fait référence selon le SFAC 6 à la prise en compte des éléments dans les états financiers. Celui de « réalisation » (realization) fait référence à la transformation en liquidités d'un actif.

« Un article qui satisfait à la définition d'un élément doit être comptabilisé, reconnu si:

- a. il est probable que tout avantage économique futur qui lui est lié ira à l'entreprise ou en proviendra ; et b. l'article a un coût ou une valeur qui peut être évalué de façon fiable » .

La reconnaissance d'un élément est principalement liée à :

1. sa probabilité d'occurrence : le Cadre rappelle que ce concept traduit simplement l'incertitude qui caractérise l'environnement dans lequel une entreprise opère .

2. sa fiabilité : cette notion nous renvoie aux caractéristiques qualitatives des états financiers.

Enfin, un article qui possède les caractéristiques essentielles d'un élément mais qui ne satisfait pas aux critères de comptabilisation peut néanmoins mériter une information dans les notes annexes, textes explicatifs ou tableaux supplémentaires.

3. Les caractéristiques qualitatives des Etats financiers

Nous choisirons le SFAC 2 pour illustrer les caractéristiques qualitatives de l'information contenue dans les comptes annuels (voir tableau page suivante). En effet les caractéristiques attendues par les trois normalisations en présence sont très proches. Tout au plus, le Cadre de l'IASB met plus particulièrement l'accent sur :

– deux hypothèses de base pour les états financiers :

-La comptabilité d'engagement (accrual basis) : « Les effets des transactions et autres événements sont comptabilisés quand ces transactions ou événements se produisent (et non pas lorsque intervient le versement ou la réception de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie) et ils sont enregistrés dans les livres comptables et présentés dans les états financiers des exercices auxquels ils se rattachent » Nous noterons le paradoxe apparent qui consiste à promouvoir une comptabilité d'engagement au détriment d'une comptabilité de trésorerie pour déterminer des états financiers dont l'objectif principal est de permettre aux investisseurs d'apprécier les flux de liquidités nets à venir au profit de l'entreprise ;

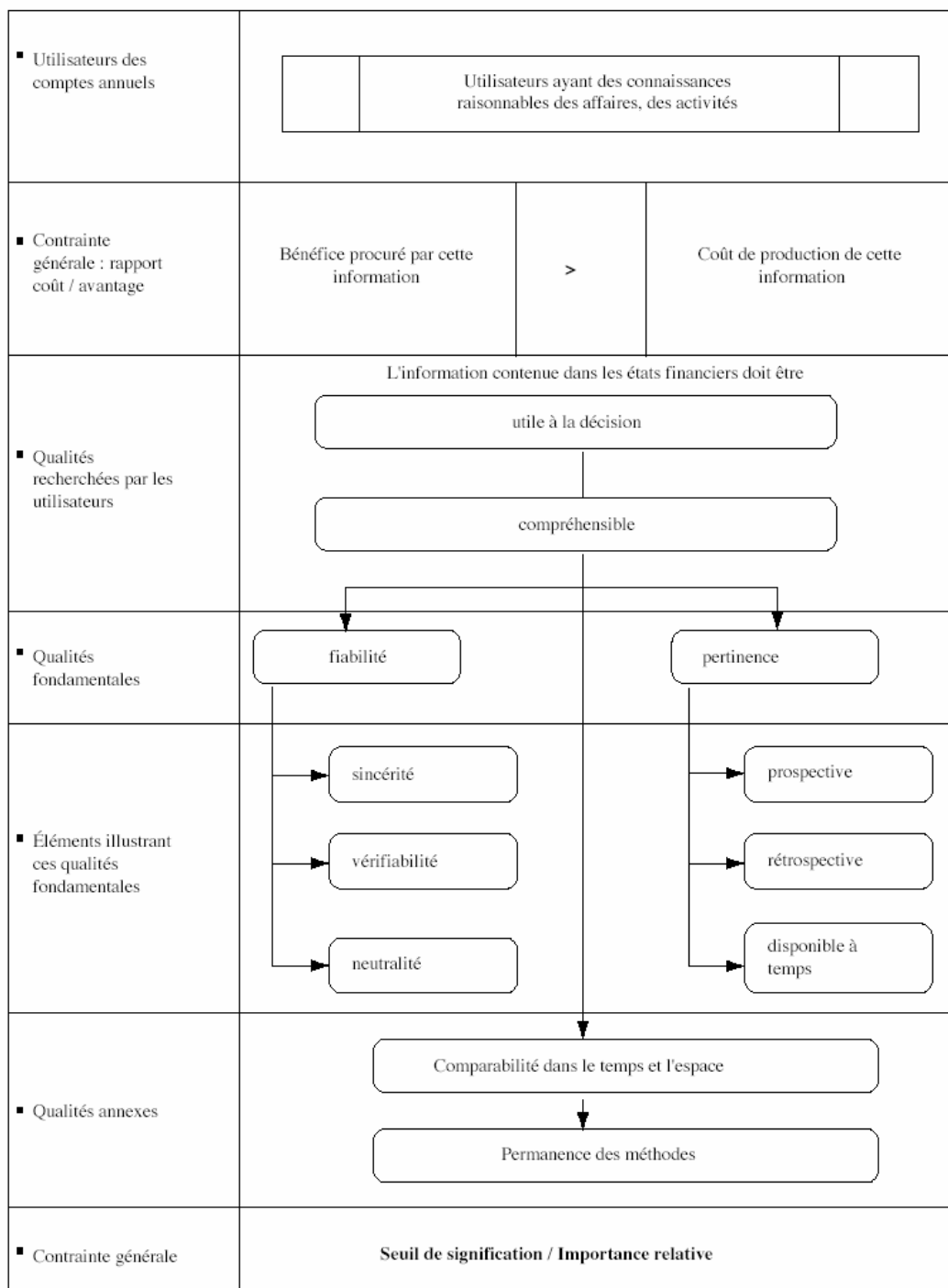
- la continuité d'exploitation : « Les états financiers sont normalement préparés selon l'hypothèse qu'une entreprise est en situation de continuité d'exploitation et poursuivra ses activités dans un avenir prévisible » La renonciation au principe de continuité d'exploitation obligera l'entreprise à établir ses états financiers en valeurs de liquidation.

– une qualité illustrant la fiabilité de l'information :

W La prééminence de la substance sur la forme (substance over form) : les transactions et autres événements doivent être comptabilisés et présentés conformément à leur substance et à leur réalité économique et non pas seulement selon leur forme juridique Ce principe transparaît dans de nombreuses normes nord-américaines et anglaises (le FRS 5

« Reporting the Substance of Transactions » traite spécifiquement de ce principe).

Les caractéristiques qualitatives de l'information comptable selon le SFAC 2



Afin d'éviter de paraphraser ce graphique, nous allons nous concentrer sur ses éléments essentiels.

Ainsi l'information utile pour la décision, qualité essentielle de l'information, présente deux caractéristiques et est encadrée par deux contraintes :

1. les caractéristiques

a. la pertinence : une information est pertinente si elle permet au décideur d'améliorer sa capacité à prédire les événements passés, présents ou futurs ou à confirmer ou à corriger ses évaluations passées (d'où les critères de prospection et de rétrospection) ;

b. la fiabilité : cette qualité est réunie lorsque l'information est « exempte de biais significatifs et que

les utilisateurs peuvent lui faire confiance pour présenter une image fidèle de ce qu'elle est censée présenter ou de ce qu'on pourrait s'attendre raisonnablement à la voir présenter »

2. Les deux contraintes :

a. le rapport coût/avantage : l'obtention d'une information nécessite une mobilisation de moyens qui ont un coût. Le bénéfice procuré par l'information doit être supérieur au coût qu'il a fallu pour la produire. Cette contrainte est cependant délicate d'application car :

– les coûts ne pèsent pas nécessairement sur les utilisateurs qui profitent des avantages ;

– les avantages peuvent profiter à des utilisateurs autres que ceux pour qui l'information est préparée.

Même si, pour toutes ces raisons, le test coût/avantage est difficile à appliquer dans un cas particulier, il n'en demeure pas moins un élément essentiel ;

b. le seuil de signification-l'importance relative : « l'information est significative si son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers. L'importance relative dépend de la taille de l'élément ou de l'erreur, jugée dans les circonstances particulières de son omission ou de son inexactitude .

Nous pouvons avancer un exemple pour illustrer ces notions :

Il est important de connaître le montant des immobilisations corporelles utilisées par l'entreprise (pour évaluer sa rentabilité, par exemple). Comment faut-il alors traiter les biens de peu de valeur ? Faut-il en particulier les traiter comme des immobilisations corporelles et les amortir avec les coûts associés à ces traitements (présentation de plans d'amortissement, individualisation des immobilisations, tests à l'inventaire, etc.) ou les considérer comme des charges. La réponse des normalisateurs a été de les considérer comme des charges, justement en raison du rapport coût/avantage : le coût de traitement en immobilisation l'emporte largement sur le bénéfice apporté par une inscription en immobilisations.

Cette réponse est pertinente mais jusqu'où ? S'applique-t-elle dans tous les cas ? La réponse est certainement non et dépend de l'importance relative ou du seuil de signification de cette information.

Songez à une activité où la majorité des biens utilisés répondrait à la définition des biens de peu de valeur. Que signifierait dans ce cas le poste « immobilisations corporelles » ? Comment l'investisseur pourrait-il alors apprécier la rentabilité de cette entreprise ? Nous sentons bien intuitivement que l'application de la règle coût/avantage ne vaut que dans la mesure où le seuil de signification ou d'importance relative n'est pas atteint. Au-delà de ce seuil, la règle tombe car elle produit l'effet inverse de celui recherché.

CHAPITRE II : PRINCIPES DE BASE DES COMPTABILITÉS AMERICAINE ET PRINCIPALES DIFFERENCES AVEC LES NORMES MAROCAINES

Nous commencerons par présenter un format de compte de résultat et de bilan pour examiner ensuite les écritures d'ajustements nécessaires aux amortissements, à certaines dépréciations et aux régularisations des stocks.

SECTION A : Du compte à la balance avant inventaire

Les présentations ci-dessous n'ont pour seul objet que de nous présenter avec les terminologies habituellement utilisées.

Un compte peut se présenter ainsi :

Dr	BANK		Cr	
May 15	Beginning Balance	1,100	May 16 Purchases	900
" 21	Sales	1,500	" 25 Drawings	500
" 23	Loan	2,600		
	<i>Footing</i>	5,200		1,400
	Beginning balance	3,800	" 31 Ending balance	3,800
	(Debit balance)			

- 1,100 : la virgule désigne là également le séparateur de milliers ;
- La référence à la monnaie (le dollar US : \$) n'est utilisée devant les montants, que lorsqu'il s'agit de présenter un document officiel (bilan, compte de résultat, etc.).
- « Dr » (abréviation de Debit) indique le « débit » ;
- « Cr » (abréviation de Credit) indique le « crédit » ;
- « Ending Balance » donne le solde final ;
- « Beginning Balance » donne le solde initial ou le solde à nouveau ;
- « Footing » signifie ici le total du compte (« to foot up an account » se traduit par effectuer, faire le total d'un compte) ;
- « Debit balance » et « Credit balance » pour respectivement « Solde débiteur » et « Solde créditeur ».

Nous retrouvons ici également l'existence d'un plan des comptes (Chart of accounts). Nous donnons, à titre d'exemple, la liste des comptes suivante, d'une entreprise commerciale :

Extract from chart of accounts

		Assets (100-199)
101	Cash (Caisse)	
102	Bank (Banque)	
110	Accounts Receivable (Créances d'exploitation)	

		Liabilities (200-299)
201	Accounts payable	
212	Wages payable	

		Revenue (300-399)
301	Sales Revenue A	

		Expenses (400-499)

		Owner's Equity (500-599)

Le manuel de procédures comptables (accounting procedures manual) reprendra ces comptes pour illustrer le traitement comptable des transactions.

SECTION B : De la balance aux comptes annuels

Nous retrouverons ici une démarche qui consiste à partir d'une balance avant inventaire (trial balance) pour rapidement examiner les opérations d'inventaire (end-of-period adjustments) afin de dresser un compte de résultat (income statement) et un bilan (balance sheet). Nous limitons notre étude pour le moment à l'entreprise individuelle (sole proprietorship).

1- Le compte de résultat

Seule la présentation fonctionnelle, verticale du compte de résultat nous intéresse pour le moment. Il conviendra également de distinguer dans un premier temps les entreprises commerciales de celles industrielles.

a. Le cas d'une entreprise commerciale

Nous pouvons suggérer la présentation suivante :

Int. Office Supplies
Income statement for year ended december 31, N

Revenue from sales:		
Sales		\$ 5,000
Less: Sales return and allowances		(500)
Sales discounts		(100)
◆ Net sales (Chiffre d'affaires)		\$ 4,400
Cost of goods sold		
Merchandise inventory, January 1 N) (stock initial)	800	
Purchases	2,400	
Less: Purchases returns and allowances	(400)	
Purchases discounts	(300)	
◆ Net purchases	\$ 2,500	
Add Freight in (Transports sur achats)	200	
Less Merchandise inventory, December 31, N	(500)	
◆ Cost of goods sold or Cost of sales		(2,200)
◆ Gross profit (Marge commerciale ou marge brute)		\$ 2,200
Operating expenses:		
Wages expense	900	
Advertising expense	100	
-----	---	
Depreciation expense – Building	80	
-----	---	
Total Operating expenses		(1,500)
Income from operations		\$ 700
Other revenues:		
Interest revenue	200	
Rent revenue	50	
Total other revenues		250
Other expenses:		
Interest expense	400	
Total other expenses		(400)
◆ Net income		550

b-Le cas d'une entreprise industrielle

La présentation fonctionnelle du compte de résultat (format vertical) nécessite la mise en évidence du coût de production et donc d'un classement des charges autorisant un tel calcul. Il est nécessaire auparavant de calculer le coût de production des produits vendus (cost of goods manufactured) avant de dresser le compte de résultat.

Schedule of cost of goods manufactured for year ended december 31, N

Materials inventory, January 1, N (stock initial de matières premières)	\$ 500	
Materials purchases	3,500	
Materials available for use	4,000	
Materials inventory, December 31, N	(400)	
Cost of materials used		\$ 3,600
Direct labor		12,000
Factory overhead		7,000
Work in process, January 1, N (Stock initial de travaux en cours)		800
Total Manufacturing costs		\$ 23,400
Work in process, December 31, N		(600)
◆ Cost of goods manufactured		\$ 22,800

Nous retrouvons ici une distinction entre les coûts des produits (product costs) qui font l'objet du document spécifique ci-dessus et les coûts de période (period costs) que nous allons maintenant retrouver dans les autres charges du compte de résultat.

Income statement for year ended december 31, N

Revenue from sales:		
Sales		\$ 35,000
Less: Sales return and allowances		(1,500)
Sales discounts		(900)
◆ Net sales (Chiffre d'affaires)		\$ 32,600
Less: Cost of goods sold		
Finished goods inventory, January 1, N (Stock initial de produits finis)	1,000	
Cost of goods manufactured	22,800	
Cost of goods available for sale	23,800	
Finished goods inventory, December 31, N	(1,800)	
◆ Cost of goods sold	\$ 22,000	(22,000)
◆ Gross profit (Marge brute)		\$ 10,600
Operating expenses:		
Wages expense	4,900	
Advertising expense	1,100	
----	---	
Depreciation expense – Building	800	
----	---	
Total Operating expenses		(9,000)
Income from operations		\$ 1,600
Other revenues:		
Interest revenue	200	
Total other revenues		200
Other expenses:		
Interest expense	800	
Total other expenses		(800)
◆ Net income		\$ 1,000

2. Le bilan

Nous délaierons les présentations fonctionnelles du bilan, pour nous recentrer sur une présentation verticale par nature. Outre le bilan, nous présenterons l'état de variation des capitaux propres (statement of owner's equity) pour expliquer les mouvements relatifs à ces éléments durant l'exercice.

Le bilan se contente alors de présenter le seul compte de « capital ».

Int, Office Supplies Balance Sheet December 31, N

Assets		
<i>Current Assets</i>		
Cash		\$ 5,000
Accounts receivable (net of an allowance for doubtful accounts of \$300)		14,000
Merchandise inventory		8,000
Prepaid expense		200
◆ <i>Total Current Assets</i>		\$ 27,200
<i>Property, Plant and Equipment</i>		
Land	\$ 12,000	
Building	65,000	
Less accumulated depreciation	(1,500)	
Store equipment	15,000	
Less accumulated depreciation	(2,000)	
◆ <i>Total Property, Plant and Equipment</i>		\$ 88,500
Total Assets		\$ 115,700
<i>Liabilities</i>		
<i>Current Liabilities</i>		
Accounts payable		\$ 6,000
Wages payable		2,500
Notes payable (Current portion) (part à moins d'un an des emprunts)		4,000
Accrued liabilities or Accrued expenses		1,000
Unearned revenue or Deferred revenue		500
◆ <i>Total Current liabilities</i>		\$ 14,000
<i>Long-term liabilities</i>		
Notes payable (less current portion of \$4,000)		\$ 24,000
◆ Total Liabilities		\$ 28,000
<i>Owner's equity</i>		
Capital		\$ 77,700
◆ Total Liabilities and owner's equity		\$ 115,700

Int, Office Supplies
Statement of Owner's Equity for Year Ended December 31, N

Capital, January 1, N		\$ 131,700
Net Income for year		
Less withdrawals for year	(54,000)	
Decrease in capital		\$ (54,000)
Capital, December 31, N		\$ 77,700

il est à noter que :

- les actifs sont listés par ordre de liquidité croissante ;
- les montants de certains comptes soustractifs de l'actif (Contra-asset amounts of accounts), comme les dépréciations et les amortissements sont souvent présentés entre parenthèses ;
- les dettes sont éclatées :
 - en dettes courantes : celles dont l'échéance est à moins d'un an à la date d'établissement du bilan ;
 - et en dettes à long terme : celles dont l'échéance est à plus d'un an à la date d'établissement du bilan.

C'est à partir de ces présentations que nous illustrerons les opérations d'inventaire (Adjustments for financial statements) permettant d'établir les comptes annuels d'une entreprise individuelle (Sole proprietorship.) Nous partirons, pour cela, d'une balance avant inventaire (Trial balance) pour montrer ensuite les principales écritures permettant de constater :

- les amortissements des immobilisations corporelles (Depreciation of long-term tangible assets) ;
 - les dépréciations pour créances douteuses et les créances irrécouvrables (Allowance for bad debts and Bad Debts) ;
 - les charges et les produits constatés d'avance (Prepayments) ainsi que les charges à payer et les produits à recevoir (Accruals) ;
- la régularisation des stocks (Adjustment for Inventories).

3. Les Amortissements

Les amortissements font partie des comptes « Charges différées à long terme » (Long-term deferral accounts). Il s'agit, en effet, de charges différées dans la mesure où la base amortissable des immobilisations corporelles sera rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilisation du bien. Le terme de « Depreciation » (Amortissement) sera plutôt réservé aux immobilisations corporelles, tandis que celui d'« Amortization » concernera les immobilisations incorporelles.

La démarche générale

Le montant amortissable est déterminé ainsi ;

Base amortissable	=	Coût d'entrée	-	Valeur résiduelle du bien
(Depreciable cost)		Original cost		(Estimated salvage value)

La valeur résiduelle du bien est le montant attendu de la cession du bien à l'issue de la durée d'utilisation estimée du bien, diminué des coûts de démantèlement et de cession. L'inclusion d'une valeur résiduelle nécessite qu'elle soit à la fois significative (material) et mesurable.

L'objet du plan d'amortissement (illustration d'un principe d'allocation des coûts) sera alors de rapporter cette base sur la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise selon les principales méthodes :

- forfaitaires, en fonction du temps selon les méthodes :
 - linéaire (Straight line method) ; ou dégressives (Declining-balance and Sum-of-years'-digits methods) ;
- fonctionnelles, à raison de l'utilisation d'une unité d'œuvre autre que le temps (Units-of-production method)

Exemple

Soit une immobilisation corporelle (matériel industriel A) acquise pour un montant de 100 et une valeur résiduelle estimée de 20. La durée d'utilisation probable est de 4 ans.

Hypothèse 1 : le bien est acquis début N ;

Hypothèse 2 : le bien est acquis début avril N.

1. Présentation du plan d'amortissement selon les différentes hypothèses

Hypothèse

1

a. Méthode linéaire (Straight line method) :

La dotation linéaire = (Coût – Valeur résiduelle) * Taux linéaire
--

Avec taux linéaire = (1/durée d'utilisation probable) * 100

La dotation linéaire de N sera donc égale à = (100 – 20) * 25 % soit 20

Cette méthode n'appelle pas de commentaires complémentaires.

b. Méthodes dégressives :

H La méthode de la somme des années (Sum-of-years'-digits method – SYD method)

La dotation SYD = (Coût – Valeur résiduelle) * Coefficient SYD

Avec coefficient SYD = (Durée d'utilisation probable restant/Total de la durée d'utilisation probable).

Ainsi, dans le cas qui nous intéresse, le total de la durée d'utilisation probable est égal à :

$$4 + 3 + 2 + 1 = 10.$$

La dotation SYD de N sera donc égale à = $(100 - 20) * 4/10$ soit 32

H La méthode du « Declining-balance DB»

La dotation DB = Coût * (Taux linéaire * Coefficient (150 % ou 200 %))

Il existe en effet deux principaux coefficients multiplicateurs 150 % et 200 %. Lorsque le coefficient de 200 % est utilisé, cette méthode porte le nom de « Double Declining-Balance – DDB). On remarque par ailleurs que cette méthode exclut la valeur résiduelle de la base amortissable.

Il faudra cependant qu'à l'issue de la durée d'utilisation prévisionnelle, la valeur nette comptable du bien soit égale à la valeur résiduelle estimée. La méthode ne le permettant pas, la pratique retient alors plusieurs possibilités :

- passer au système linéaire pour les dernières annuités ;
- ajuster simplement la dernière annuité.

La dotation DDB de N sera donc égale à = $100 * (25 \% * 200 \%)$ soit 50

c. Méthode fonctionnelle (unité d'œuvre : les heures de fonctionnement)

Dotation fonctionnelle = (Coût – Valeur résiduelle) * (Temps de fonctionnement prévisionnel de l'exercice)/(Temps de fonctionnement prévisionnel total)
--

La dotation fonctionnelle de N sera donc égale à = $(100 - 20) * 1\ 400/4\ 700$ soit 23.

Nous présentons alors ci-dessous le tableau qui récapitule les résultats obtenus selon les différentes méthodes (les décimales sont ignorées) :

Exercices	Méthodes			
	Linéaire	Double-declining balance	Sum-of-years'-digit	Fonctionnelle
Coût d'entrée	100	100	100	100
Dotation N	20	50	32	23
Valeur comptable	80	50	68	77
Dotation N+1	20	(a) 25	(b) 24	(c) 24
Valeur comptable	60	25	44	53
Dotation N+2	20	(d) 3	16	17
Valeur comptable	40	22	28	36
Dotation N+3	20	2	8	16
Valeur comptable (Valeur résiduelle)	20	20	20	20

(a) $25 = 50 * (25 \% * 200 \%)$

(b) $24 = 80 * (3/10)$

(c) $24 = 80 * 1\,400 / 4\,700$

(d) Au début de l'exercice N+2, il reste, compte tenu de la valeur résiduelle estimée 25 – 20 soit 5 à amortir. Nous passons alors à la méthode linéaire pour les deux exercices restant.

Hypothèse 2

En cas d'acquisition en cours d'exercice, les pratiques sont extrêmement diverses sur la méthode retenue quant à la première dotation. Nous caractérisons quelques solutions possibles (sans volonté d'exhaustivité) :

– pratique 1 : la première dotation est calculée prorata temporis en nombre de mois ;

– pratique 2 : aucune dotation n'est constatée : seules les immobilisations amortissables existant à l'ouverture de l'exercice subissent une dotation aux amortissements. Corrélativement, en cas de cession en cours d'exercice, une dotation complète sera constatée ;

-pratique 3 : une dotation complète est reconnue quelle que soit la date d'acquisition du bien. Il en découle alors logiquement qu'en cas de cession de bien en cours d'exercice, aucune dotation ne sera comptabilisée.

Une telle latitude peut surprendre le lecteur français, habitué à des règles comptables mais aussi surtout fiscales dans les comptes sociaux qui obligent, à des solutions en la matière infiniment plus contraintes. L'origine de ces différences tient certainement au rappel de :

– la déconnexion des règles comptables et fiscales dans les comptabilités anglo-saxonnes ;

– la nature des amortissements : ce sont de « pures estimations » pour lesquelles la précision du calcul (un calcul en jours réels par exemple pour la première dotation en est l'archétype) peut être assimilée, à la limite, à une « pure illusion », dans la mesure où la précision du calcul peut faire croire à celle de l'évaluation. Dans ces conditions, c'est le principe de permanence des méthodes qui va conforter la « pertinence » et la « fiabilité » d'une pratique.

Le bien est acquis début avril N. Nous admettrons que la politique comptable de l'entreprise exige que la première annuité soit calculée prorata temporis en mois. Il en découle alors le tableau suivant :

Exercices	Méthodes				
	Linéaire	Double-declining balance		Sum-of-years'-digit	
		Détails des calculs	Montants	Détails des calculs	Montants
Coût d'entrée	\$ 100		100		100
Dotation N	(a) 15	$100 * 25 \% * 200 \% * 9/12$	37	$80 * 4/10 * 9/12$	24
Valeur comptable N	85		63		76
Dotation N+1	20	$63 * 25 \% * 200 \%$	31	$80 * 4/10 * 3/12$ + $80 * 3/10 * 9/12$	26
Valeur comptable N+1	65		32		50
Dotation N+2	20	$(32 - 20)/2$	6	$80 * 3/10 * 3/12$ + $80 * 2/10 * 9/12$	18
Valeur comptable N+2	45		26		32
Dotation N+3	20	$(32 - 20)/2$	6	$80 * 2/10 * 3/12$ + $80 * 1/10 * 9/12$	10
Valeur comptable N+3	25	Valeur résiduelle	20		22
Dotation N+4	5		-	$80 * 1/10 * 3/12$	2
Valeur comptable (Valeur résiduelle)	\$ 20		-		20

(a) $15 = 80 * 25 \% * 9/12$ (avril-décembre)

2. Écriture en découlant au 31/12/N si méthode linéaire

December 31, N		
(IS) Depreciation expense	20	
Accumulated depreciation – Equipment		20
To depreciate machine A		

(IS) abréviation de Income Statement placée avant le nom du compte permet de distinguer les comptes de charges et de produits afin de faciliter la lecture des écritures.

c-les provisions

il existe deux approches pour déterminer la valeur de réalisation nette des créances d'exploitation :

– Une approche « compte de résultat » où le montant des créances irrécouvrables est estimé, à partir de l'expérience passée, comme un pourcentage du chiffre d'affaires ;

– Une approche « patrimoniale » qui consiste à estimer le montant des créances irrécouvrables à partir de celles existant au bilan à la date de l'estimation.

Enfin, à côté de ces méthodes conformes au « GAAP », il existe une méthode souvent retenue en pratique par les petites entreprises (celles non visées par la SEC et le FASB).

1-la détermination du montant de la provision

La constatation d'une dépréciation doit générer une écriture du type :

December --, N		
(IS) Bad debt expense	x	
Allowance for bad debts		x
To recognize allowance for doubtful accounts		

Au bilan, cette dépréciation se traduira ainsi :

Current assets:

Accounts receivable \$ xxxx

Less Allowance for bad debt (xx) \$xxx

Nous détaillons maintenant les méthodes de détermination de la provision.

L'approche « compte de résultat »

Elle consiste à appliquer au montant du chiffre d'affaires à crédit (credit sales) un pourcentage découlant de l'expérience passée relative aux créances impayées, calculé ainsi :

$(\text{Créances irrécouvrables} - \text{Uncollectible accounts}) / \text{CA à crédit (Credit sales)}$

Ce pourcentage permettra de calculer chaque exercice le montant estimé de la dépréciation pour créances douteuses.

Il s'agit alors de déterminer le montant de la dépréciation pour créances douteuses à partir des créances d'exploitation figurant au bilan. Les méthodes utilisées pour cela peuvent être plus ou moins détaillées :

- une estimation statistique globale des créances impayées selon le calcul suivant :
- Moyenne des montants des créances impayées / Moyenne des montants des créances ;
- une balance âgée avec une analyse spécifique des créances ou estimation statistique des impayés en fonction de l'ancienneté des créances.

Nous avons vu, par ailleurs, l'utilisation d'une balance âgée. Nous nous contenterons alors pour illustrer la méthode bilantielle d'une estimation statistique globale.

SECTION C : Les différences existantes entre les deux modèles Marocains et américains

Le tableau ci-dessous, reprend quelques grandes différences qui existent entre les règles de notre système comptable Marocains et le normes US GAAP. Ce tableau, tout à fait exhaustif, peut cependant expliquer les grandes différences qui existent parfois dans les états financiers des entreprises Marocaines .

	US GAAP	Normes Marocaines
Définition des états financiers		
	Ils doivent montrer la position financière à la clôture de la période, la variation des capitaux propres, les flux de trésorerie et les investissements effectués par les actionnaires et les distributions qui leur ont été faites sur la période	Ils comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe.
Amortissements		
	Les immobilisations, sauf les terrains, doivent faire l'objet d'un amortissement systématique. Il a pour objectif un rattachement raisonnable et constant sur la durée de vie utile estimée du bien.	Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation.
Frais de recherche et développement.		
	Les frais de recherche constituent toujours des charges de période.	Les frais de recherche peuvent être inscrits à l'actif si: <ul style="list-style-type: none"> - Les projets en cause sont nettement individualisés. - Ils présentent de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
Goodwill		
	Amortissement du goodwill mais sur une durée maximum de 40 ans.	Le goodwill positif doit être en principe comptabilisé à l'actif et amorti. La durée de l'amortissement du goodwill est libre, d'où les différences considérables d'une entreprise à une autre.
Immobilisations financières.		
	Selon la norme américaine, une réduction temporaire de la valeur des titres détenues jusqu'à l'échéance n'est pas constatée en résultat.	La dépréciation des titres en France s'impose en France si la valeur du marché est devenue inférieure à la valeur comptable.

	Les frais d'acquisition sont intégrés aux coûts d'acquisition aux USA.	Les frais d'acquisition constituent des charges comptables
Valeurs d'exploitation		
	La méthode LIFO est autorisé aux USA.	Elle n'est pas permise par le Plan Comptable Général.
Créances et dettes.		
	Aux USA, la comptabilisation à la date d'entrée dans les comptes repose sur le principe de la constatation de la juste valeur reçue ou donnée. Son application conduit à des créances ou dettes à la valeur des flux de trésorerie futurs.	Au Maroc , les dettes sont généralement comptabilisés pour leur valeur nominale .

CHAPITRE III : LA STRUCTURE DES ÉTATS FINANCIERS DE MICROSOFT AFRIQUE DU NORD

La plupart des sociétés américaines ne sont pas obligées de présenter leurs comptes sociaux mais doivent au contraire publier leurs comptes consolidés. Ces comptes consolidés sont établis selon la même structure que les comptes sociaux.

Les états financiers de Microsoft comprennent généralement :

- Un bilan (Balance Sheet)
- Un compte de résultat (Income Statement) ;
- Des notes annexes (Notes to Financial Statements) destinées à compléter et à expliquer les informations figurant dans ces documents.

Le contenu minimum des états financiers aux États-Unis a été défini par la profession comptable.

Aucune forme stricte n'est requise pour la présentation de ces documents. Néanmoins, s'agissant du bilan et du compte de résultat les présentations sont assez standardisées.

Microsoft Afrique du nord respecte une ventilation minimum, preuve regrouper certains comptes si le détail n'est pas significatif et ont la faculté de fournir une information plus complète quand elles l'estiment nécessaire.

Comme toute les société Microsoft doit théoriquement conserver la même présentation d'une année sur l'autre : les changements éventuels devant alors être décrits et expliqués dans l'annexe.

Nous examinons maintenant chacun de ces éléments en l'illustrant d'un exemple.

SECTION A : Structure du Bilan de Microsoft

Les présentations et les classifications retenues dans le bilan (balance sheet) peuvent être extrêmement variées. Le bilan peut être présenté en compte (account form) ou en liste (report form). Quant aux classifications des éléments retenus, elles peuvent être très agrégées (c'est souvent le cas des bilans publiés dans les états financiers, c'est-à-dire à usage externe) ou très détaillées (bilan présenté à usage interne).

Dans les formes les plus concises, les actifs sont inscrits pour leur montant net : après déduction des amortissements et des provisions. Les notes en annexe doivent alors permettre d'évaluer et de comprendre les mouvements de l'exercice concernant ces éléments. Nous présentons le bilan dans sa forme la plus courante et avec un niveau de détail relativement élevé. Un bilan comprendra les informations de l'exercice présent et précédent.

INT Corporation
Balance sheet

December 31, N

	N	N-1
ASSETS (ACTIFS)		
▪ Current Assets (Actifs circulants)		
Cash and bank deposits (trésorerie)		
Short-term investments (valeurs mobilières de placement)		
Accounts receivable and notes receivable due in N+1 (clients, autres débiteurs et effets à recevoir)		
(less: allowance and doubtful accounts / provisions pour dépréciation des clients)		
Inventories (stocks)		
Prepaid expenses (charges constatées d'avance)		
Total current assets		
▪ Long-term investments (immobilisations financières)		
Total long-term investments		
▪ Property, plant and equipment (Immobilisations corporelles)		
Lands (terrains)		
Buildings (constructions)		
Machinery and equipment (matériel et outillage)		
Furniture and fixtures (mobilier et agencements)		
Leased assets (immobilisations corporelles détenues en crédit-bail)		
(less accumulated depreciation / amortissements)		
▪ Intangible assets net of amortization (Immobilisations incorporelles nettes des amortissements)		
Goodwill (fonds de commerce/écarts d'acquisition)		
Patents and trademarks (brevets et marques)		
Total intangible assets, net		
▪ Other assets (Autres immobilisations)		
Deferred charges (charges différées)		
Assets to be disposed of (immobilisations devant être cédées)		
Total other noncurrent assets		
Total assets		

LIABILITIES AND STOCKHOLDERS' EQUITY (PASSIF EXTERNE ET CAPITAUX PROPRES)			
▪ Current liabilities (Passif à court terme)			
Trade payable (fournisseurs)	} Accounts payable		
Salaries, wages and commissions payable (dettes sociales)			
Income taxes payable (impôt sur les sociétés)			
Dividends payable (dividendes à payer)			
Deferred tax liability (dette d'impôts différés à moins d'un an)			
Current portion of notes payables, long-term debt and obligations under capital lease (partie à moins d'un an des effets à payer, des dettes à long terme et des dettes liées au crédit-bail)			
Total current liabilities			
▪ Noncurrent liabilities (Passif à long terme)			
Notes payable due after N+1 (partie à plus d'un an des effets à payer)			
Long term bonds (partie à plus d'un an des emprunts obligataires)			
Obligations under capital lease (partie à plus d'un an des dettes sur crédit-bail)			
Deferred tax liabilities (partie à plus d'un an des dettes d'impôts différés)			
Total liabilities			

▪ Capital stock (capital)			
Preferred stock, \$... stated value, number of shares authorized, number of shares issued and outstanding (actions privilégiées, valeur nominale, autorisation du nombre d'actions à émettre, nombre d'actions émises et en circulation)			
Common stock, \$... stated value, number of shares authorized, number of shares issued and outstanding, number of shares held in treasury (actions ordinaires, valeur nominale, nombre total d'actions à émettre, nombre d'actions émises et en circulation, nombre d'actions propres)			
Additional paid-in-capital (primes d'émission)			
From preferred stock (sur actions privilégiées)			
From common stock (sur actions ordinaires)			
Retained earnings (réserves)			
Accumulated other comprehensive income (réserves provenant du résultat économique/étendu autre que le résultat de l'exercice)			
<i>(less: treasury stock at cost (moins les actions propres détenues selon la méthode du coût))</i>			
Total stockholders' equity			
Total liabilities and stockholders' equity			

nous pouvons observer que :

*le capital est détaillé selon les différentes catégories d'actions émises.

*le compte de résultat n'apparaît pas en tant que tel dans les capitaux propres mais est inclus dans les réserves « Retained earnings » : il s'agit donc d'un bilan après affectation au compte de réserves.

SECTION B : Structure du compte de résultat

Le compte de résultat (Statement of Income or Income Statement) de Microsoft permet de :

- distinguer deux niveaux de résultat :
celui des activités maintenues et donc supposées récurrentes ;
celui des éléments exceptionnels, irréguliers et donc non récurrents ;
- faire apparaître le résultat par action.

Si le premier niveau de résultat n'a pas été défini strictement, il n'en est pas de même pour les éléments à rapporter dans le second.

1-le résultat opérationnel

Deux formats sont concevables pour décrire ce premier niveau de résultat. Un premier type de compte de résultat (Single-Step Income Statement) regroupe séparément les charges et les produits.

Exemple de compte de résultat selon le format « Single-step Income Statement » :

INT Corporation Income Statement
December 31, N

▪ Revenues: (produits)	
Sales (net of discount and return and allowances for bad debts) (ventes nettes des réductions à caractère commercial, des retours et des provisions pour dépréciation (1))	
Gains on sale of equipment (profit sur ventes d'immobilisations corporelles)	
Interest income (produits des intérêts)	
Dividend income (produits des dividendes)	
Rental revenue (produits des loyers)	
Total Revenues	
▪ Expenses: (charges)	
Cost of goods sold (coût des produits vendus)	
Selling expenses (coût de distribution)	
General and administrative expenses (frais généraux)	
Interest expenses (charges d'intérêt)	
Income tax (charge d'impôt sur les opérations poursuivies)	
Total Expenses	
Income from continuing operations (résultat opérationnel des opérations poursuivies)	

(1) les dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients peuvent être considérées soit comme une réduction du chiffre d'affaires soit comme une charge d'exploitation. Dans ce dernier cas, le montant des dotations ne viendra pas en diminution du chiffre d'affaires mais en augmentation des charges d'exploitation.

Ce format génère la plupart du temps un compte de résultat simple et condensé alors complété par de nombreuses notes en annexe pour en expliquer les différents éléments.

Le second format « Multiple-step Income Statement » propose une analyse fonctionnelle de ce résultat en distinguant :

1. un résultat des activités principales de l'entreprise (Operating income) obtenu ainsi :

- a. Net sales
- b. (Cost of goods sold)

- c. Gross profit or margin (marge brute)
- d. (Selling expenses)

e. (General and administrative expenses)

f. Operation income

2. les produits et les charges des autres activités (secondaires ou auxiliaires) de l'entreprise. Outre les charges et produits financiers, on y trouve habituellement les résultats des cessions des immobilisations, les produits des loyers :

g. Other revenues ;

h. (Other expenses).

La pratique classe souvent dans ces éléments les produits et charges inhabituelles (unusual gains and losses) : compte tenu de la définition très restrictive des éléments extraordinaires (voir approche plus loin identique à celle retenue par l'ASB), certains éléments qui ne peuvent se reproduire de manière fréquente ou régulière (mais pas les deux à la fois) seront classés sous cette rubrique. On peut citer comme exemple des résultats de cession d'immobilisations jugés très importants, pertes sur créances irrécouvrables ou sur stocks dont le montant est significatif ;

3. les dépréciations constatées sur le goodwill (Goodwill impairment losses) des activités maintenues devront être montrées sur une ligne séparée et incluses dans le résultat des opérations habituelles ;

4. l'impôt sur les activités poursuivies pour obtenir le résultat net des activités poursuivies :

f. Operating income

g. Other revenues dont Unusual gains

h. (Other expenses) dont (Unusual losses)

i. (Goodwill impairment losses)

j. Income before income tax

k. (Income tax)

h. Net income for continuing operations

Cette première partie du compte de résultat, quel que soit le format retenu, pourra selon les cas être plus ou moins détaillée.

2- Le résultat non courant

Quatre items caractérisent ces éléments :

– Les opérations abandonnées : sera ainsi qualifié un secteur d'activité ou un segment (composante distincte d'une entreprise dont les actifs, passifs, charges et produits sont nettement identifiables et séparables) qui a fait l'objet d'une cession. Cette opération fera donc apparaître :

Le résultat opérationnel du secteur d'activité cédé durant l'exercice net d'impôt taxes (gain or loss from operation less applicable income taxes) ;

Le résultat de cession net d'impôt (gain or loss on the disposal less applicable income taxes).

– Les éléments extraordinaires définis comme des produits ou charges résultant d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires et dont on ne s'attend pas à ce qu'ils se reproduisent de manière fréquente (infrequency of occurrence) et régulière (unusual nature). Cette approche très restrictive de ces éléments (tremblements de terre, irruption volcanique, etc...) est identique à celle prônée au Royaume-Uni.

– Les effets des changements de méthodes comptables : quelle que soit la nature du changement (changement de méthodes comptables ou changement d'estimations), l'effet de ce changement sera porté dans le compte de résultat de l'exercice où ce « changement » intervient. Là également, cet effet sera porté net d'impôt.

Le compte de résultat peut alors se présenter ainsi (multiple-step format) :

INT Corporation
Income Statement
December 31, N

Net sales	
(Cost of goods sold)	
<i>Gross profit or margin (marge brute)</i>	
(Selling expenses)	
(General and administrative expenses)	
1. Operating income	
Other revenues	
DONT UNUSUAL GAINS	
(OTHER EXPENSES)	
dont (Unusual losses)	
(Goodwill impairment losses)	
2. Income before income tax	
(INCOME TAX)	
3. Net income for continuing operations	
4. (+/-) Discontinued operations (net of \$.... tax) (résultat des opérations abandonnées net d'impôts)	
5. (+/-) Extraordinary items (net of \$.... tax) (résultat des opérations extraordinaires net d'impôts)	
6. (+/-) Cumulative effect of change in accounting principle (net of \$..... Tax) (résultat des effets des changements comptables net de taxes)	
7. Net income (résultat net)	
8. Earnings per Share (Résultat par action)	

CHAPITRE IV : PRESENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE LA MATRICE DE PASSAGE

SECTION A- Pourquoi le Shadow Company Project

La Shaw Company Project est l'aboutissement d'une somme de travail interne en groupes qui a durée plusieurs mois ayant régulièrement réuni, sous la conduite du Comité de pilotage, plusieurs personnes de plusieurs pays tels que le Maroc , L'Algérie , La Tunisie , L'Allemagne , Les USA ...

Ces participants ont été constamment encadrés par les membres du Comité de pilotage auxquels se sont joints, d'une manière ponctuelle, plusieurs experts Marocains , algériens et Tunisiens , spécialistes en comptabilité et plus particulièrement en normes comptables internationales.

Les travaux préparatoires de ces groupes ont été repris dans le présent document qui a aussi recouru à plusieurs ouvrages ou articles cités en bibliographie.

Les raisons et les objectifs, qui ont prévalu dans la décision de passer à une seule saisie sur la base d'une matrice de passage incluant aussi bien les normes de la comptabilité Marocaines et la comptabilité Américaines sont détaillées ci après :

Exigence de transparence de l'information financière ;

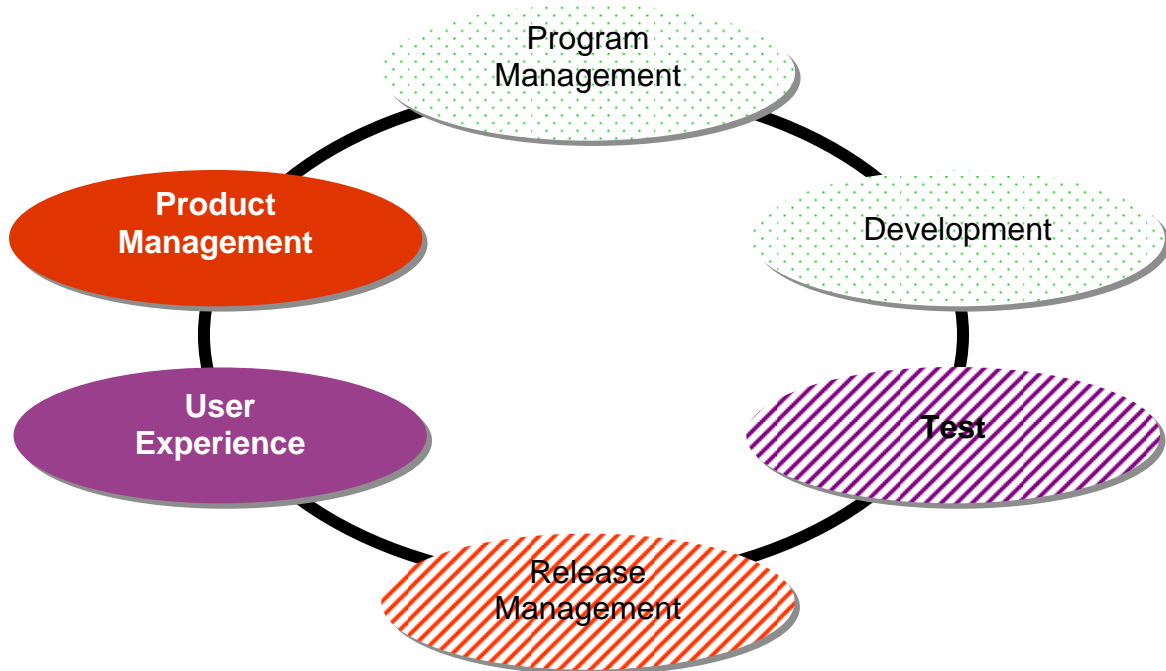
Comparabilité, au travers des états financiers, de la santé financière et de la performance des entreprises, dans le temps et dans l'espace (permanence des méthodes) ;

Réduction des coûts de la sous-traitance de la comptabilité en passant a une seule Saisie des écritures comptables

SECTION B : Etapes d'élaboration du projet

Modèle de base d'élaboration des projets à Microsoft :

Project Model at MS: Business/IT



Etapes du projet

	Mars	Mai	Avril	Juin	Juillet	Aout
Réunions de préparation				↑	Mar 07 - Mar 09 - Kick-off workshop	
Développement					Mars 28th: Transport MS1 MST	
Test					Avril 20th: Transport MST MSS	
Formation						Mai Close
conversion de la base des données						
support				↓	Mai1st GO-LIVE	

SECTION C- Présentation de la matrice de passage :

La matrice reprise ci après a été élaborée en partant du schéma du plan comptable marocain Le plan comptable est constitué de 7 classes de comptes de situation et de comptes de gestion :

- Classe 1 : comptes de capitaux propres et passifs non courants
- Classe 2 : comptes d'immobilisations
- Classe 3 : comptes de l'Actif circulant
- Classe 4 : comptes du passif Circulant
- Classe 5 : comptes d'instruments d trésorerie et assimilés
- Classe 6 : comptes de charges
- Classe 7 : comptes de produits

Conclusion

L'environnement comptable international se situe à un moment particulier de son histoire. Du fait du contexte de la mondialisation économique et financière, l'harmonisation comptable internationale devient aujourd'hui une nécessité. De grands travaux sont actuellement en cours et l'élaboration par l'IASC (International Accounting Standards Committee) d'un référentiel international apparaît comme une des alternatives.

Pourtant, les Etats-Unis ne sont ils pas en passe d'imposer leurs règles comptables à la planète ? En effet, la puissance du référentiel comptable américain, qui bénéficie de qualités intrasèques, à savoir la présence prépondérante des Etats Unis sur la scène internationale et du dynamisme de son économie, semble vouloir perdurer après l'adoption d'un référentiel international. Les règles comptables américaines influencent, il est vrai, la doctrine comptable de nombreux pays mais aussi le futur contenu des normes de l'IASC.

Malgré un Code qui semble exclure la possibilité d'utiliser les référentiels étrangers, de nombreuses entreprises Marocaines filiales de grandes multinationales telle que Microsoft optent toujours pour les normes américaines pour leurs opérations de reporting .

Nous avons vu dans ce mémoire que le référentiel américain possède des qualités évidentes malgré quelques faiblesses et ce dernier a une notoriété indiscutable dans le contexte international.

Ce référentiel comptable pourrait donc apparaître comme un passage obligé vers la mondialisation économique. L'IASC s'est d'ailleurs beaucoup inspiré du référentiel américain pour créer les nouvelles normes FAS .

Il est donc nécessaire de comprendre toutes les spécificités du droit comptable américain pour intégrer les enjeux et les évolutions prochaines de la comptabilité internationale...

Bibliographie

– BERNHEIM Y. : L'essentiel des US GAAP, Mazars, 2000, 235 pages : il s'agit d'un ouvrage présentant le référentiel comptable US et les enjeux de la normalisation internationale.

– COLLETTE C. & RICHARD J. : Les systèmes comptables français et anglo-saxons – Normes IFRS ; Dunod, 7e édition, 2005, 656 pages : la première partie consacrée à la « théorie comptable », avec une mise en perspective des différentes règles, mérite une lecture attentive pour les explications éclairantes

CORMIER D. : Comptabilité anglo-saxonne et internationale, Économica, 2002, 3– IASB : Normes Comptables Internationales 1999, IASC, Expert-Comptable Média, 1999, 1067 pages : il s'agit d'un ouvrage professionnel fournissant une traduction française du texte intégral des normes de l'IASB.

– LANGOT J. : Comptabilité anglo-saxonne – Normes, mécanismes et documents, Économica, 2002, 336 pages : cet ouvrage présente une analyse des normes anglaises et américaines.

– LEJONETTE-ROSSON C. & PINTURIER L. : Manuel de comptabilité anglo-saxonne, Litec, 2005, 511 pages : ce livre présente une analyse des normes US.

OBERT R. : Pratique internationale de la comptabilité et de l'audit, Dunod, 1994, 320 pages : cet ouvrage présente de manière synthétique les sources des règles comptables en France et dans 17 pays ainsi que le traitement des principales opérations comptables.

– OBERT R. : Pratique des IAS/IFRS, Dunod, 2003, 544 pages : ce livre présente une étude détaillée des normes internationales de l'IASB et les compare aux normes françaises, anglaises et américaines.

– WALTON P. : La comptabilité anglo-saxonne, La Découverte, 2001, 124 pages : présentation claire de la comptabilité anglo-saxonne.

– Niveau 1 : Comptabilité financière : « Financial Accounting » ou « Accounting Principles » : il s'agit d'ouvrages d'introduction à la comptabilité financière ;

– Niveau 2 : Comptabilité intermédiaire : « Intermediate Accounting » : ces livres donnent une bonne pratique des comptabilités anglo-saxonnes ;

– Niveau 3 : Comptabilité avancée : « Advanced Accounting » : ces ouvrages traitent principalement de la consolidation et des aspects internationaux.

À titre d'exemple, nous pouvons recommander les ouvrages suivants (ces ouvrages font également l'objet de mises à jour régulières)

– ELLIOTT B. & ELLIOTT J. : Financial Accounting and Reporting, Prentice Hall, Pearson, 8th edition, 2004, 856 pages : il s'agit d'un ouvrage remarquable présentant les normes anglaises.

– DELANEY P.R., EPSTEIN B.J., NACH R. & BUDAK S.W. : GAAP 2005 Interpretation and Application of GAAP, Wiley, 2004, 1216 pages : Ouvrage documenté sur les normes américaines.

– REVSINE L., COLLINS W.C., JOHNSON W.B. : Financial Reporting & Analysis, Prentice Hall, Pearson, 3rd edition, 2005, 1088 pages : ouvrage remarquable de comptabilité intermédiaire présentant les normes américaines.

– WEYGANDT J.J., KIESO D.E., WARFIELD T.D. : Intermediate Accounting, Wiley, 11th edition, 2003, 1392 pages : ouvrage de comptabilité intermédiaire devenu un classique de la comptabilité US.

<http://accounting.rutgers.edu> : un exemple de portail de la comptabilité anglo-saxonne. Ce site d'une richesse remarquable permet d'avoir une bonne idée des ressources en comptabilité sur le net ;

– Sites des organes de normalisation :

<http://www.asb.org.uk> : le site de l'organe de normalisation britannique ;

<http://www.fasb.org> : le site de l'organe de normalisation US ;

ANNEXES

MATRICE DE PASSAGE

	Altacct	G/L long text	G/L Acct	SKBSKA_Short text
		Moroccan account plan		SAP account plan
11		capitaux propres		
	111	Capital Social et personnel		
	11110000	Capital Social	400000	Common Stock
	114	Réserve legale		
	11400000	Reserves legales	440001	Ret Earnings-Adjust
	116	Report à nouveau		
	11610000	Report a nouveau créditeur	440000	Retained Earnings
	11610000	Report a nouveau créditeur	460003	IN*Trans Adj-Real Tr
	11610000	Report a nouveau créditeur	460090	Trans Adj SUBS-Pr 97
23		Immobilisation corporelles		
	233	Installation technique, materiel et outillage		
	23310000	Installation technique	210002	LHI-In Progress
	23310000	Installation technique	225501	Network Eqpt
	23310000	Installation technique	226001	Telecomm Equip
	23320000	Materiel et Outillage	211002	Fixtures
	234	Materiel de transport		
	23400000	Materiel de transport	213003	Vehicles
	235	Mobilier, materiel de bureau et aménagement divers		
	23510000	Mobilier de bureau	211003	Furniture
	23510000	Mobilier de bureau	213001	Office Equipment
	23520000	Materiel de bureau	213090	Office Equipment-SUB
	23550000	Materiel Informatique	220001	Computer Systems
	23550000	Materiel Informatique	220005	Servers
	23550000	Materiel Informatique	220090	Computer Systems-SUB
	23550000	Materiel Informatique	225001	Non-PC Cmp Eqp(1000)
	23580000	Autres Immobilisations	214001	Audio Visual Equipmt
	238	Autres Immobilisations corporelles		
	23800000	Autres Immobilisations	215001	Multi-Media Equipmnt
	23800000	Autres Immobilisations	215090	Multi-Media Equipmen
	23270000	Agencement et aménagement	210001	Leasehold Improvemnt
24		Immobilisations financières		
	248	Autres créances financières		
	24864000	Cautionnement	300090	Accounts Payable Tra
28		Amortissements des immobilisations		
	283	Amortissements des immobilisations corporelles		
	28327000	Amortiss des amenagements	230001	Accum Depr-LHI
	28332000	Installation technique	230008	Accum Depr-Mfg Equip

		28340000	Amort Materiel de transport	230012	Accum Depr-Vehicles
		28351000	Amort Mobilier de Bureau	230003	Accum Depr-Furniture
		28351000	Amort Mobilier de Bureau	230004	Accum Depr-Office
		28352000	Amort Materiel de bureau	230011	Accum Depr-Fixtures
		28355000	Amort Matériel Informatique	230005	Accum Depr-MM Equip
		28355000	Amort Matériel Informatique	230006	Accum Depr-Audio/Vis
		28355000	Amort Matériel Informatique	230013	Accum Depr-Computers
		28355000	Amort Matériel Informatique	230014	Accum Depr-PCs
		28355000	Amort Matériel Informatique	230016	Accum Depr-Servers
		28356000	Amort des install technique	230015	Accum Depr-Network E
		28358000	Amort autres immobilisation	230010	Accum Depr-Telecm Eq
34			Créances de l'actif circulant		
	342		Clients et comptes rattachés		
		34211000	Clients Collectifs	120041	A/R-PSS (EOC)
		34211000	Clients Collectifs	120042	A/R-MCS (EOC)
		34211000	Clients Collectifs	125102	IHCC Intercompany Ba
		34211000	Clients Collectifs	184090	Oth Rec-SUBS
		34240000	Clients douteux ou litigieux	130011	Res Mgmt-Allow for D
		34271000	Clients factures à établir	120006	A/R-MCS
	343		Personnel - débiteur		
		34310000	Avance et acompte au personnel	186012	Empl Adv Tickets USD
		34341000	Personnel avance devises	186018	Employee Receivable-
	345		Etat - débiteur		
		34530000	Acomptes sur impots	340091	Res Tax-Current Inco
		34551020	Etat tva recuperable 20%	181000	Input Tax 1
		34552007	Etat tva recuperable 7%	181007	Input Tax 3
		34552010	Etat tva recuperable 10%	181001	Input Tax 2
		34552014	Etat tva recuperable 14%	181003	Ppd Property Taxes
		34552030	Etat tva recuperable immob	181008	Input Tax 4
		34553000	Etat tva recuperable sur frs etranger	181010	Assets VAT 20.6%
	349		Comptes de régularisation - actif		
		34910000	Charges constatées d'avance	184091	Ppd Expense-SUBS
44			Dettes de passif circulant		
	441		Fournisseurs et comptes rattachés		
		44110000	Fournisseurs et comptes rattachés	300001	Accts Pay-Trade
		44170000	Fournisseurs factures non parvenues	300006	A/P Accrued
	443		Personnel - créateur		
		44320000	Remuneration due au personnel	320000	Payroll Clearing
		44370000	Charges de personnel à payer	320010	Accrued Workers Comp
		44380001	Notes de frais personnel	300038	Accounts Payable-Oth
	444		Organismes sociaux		
		44410000	CNSS	320015	Accr Social Sec Tax
		44410001	Allocation familiales	320036	Accrued Salaries Oth
		44430000	Cotisation CIMR	323019	Accrued Pension
		44450000	Cotisation Mutuelle	320034	Accr Social Insur
	445		Etat - créateur		
		44525000	Etat IGR à payer	320018	Accr Payroll Tax-Oth

	44530001	Etat retenue à la source	320004	Withholding Tax
	44550000	Etat TVA facturée	362016	Inc Tax W/H-1042
	44550000	Etat TVA facturée	362032	VAT 1
	44560000	Etat TVA due	362033	VAT 2-Clearing
446		comptes d'associés créditeurs		
	44650000	Actionnaires dividendes	301006	I/C Dividend Payable
449		Comptes de régularisation - passif		
	44910000	Produits constatés d'avance	361020	Unearned Rev-Pre-Bil
51		Tresorerie actif		
511		chèques et valeurs à encaisser		
	51150000	virement de fond	100609	IHCC Cash Clearing
	51150000	virement de fond	108001	Bank Recon Acct 1
514		Banques, Trésorerie Générale et chèques postaux débiteurs		
	51410010	BCMI 822291 MAD	104636	BCMI 822291 MAD
	51410020	BCMI 452550 MAD	104635	BCMI 452550 MAD
	51410030	CB - Maghreb #10004900741 MAD	110780	CB 10004900741
	51410040	CB - Maghreb #10004951181 MAD	110790	CB 10004951181
516		Caisses, régies d'avances et accreditifs		
	51611000	CAISSE CASA	107000	Petty Cash-In Office
	51612000	CAISSE RABAT	107001	Petty Cash 1
61		Charges d'exploitation		
612		Achats consommés de matières et fournitures		
	61227100	Achats fournitures informatique	728004	Computer Supplies &
	61251000	Achats fournitures non stockable	743003	Electricity and Oth
	61254000	Achats de fournitures de bureau	728002	Supplies-General
	61254000	Achats de fournitures de bureau	728005	Suppl & Equip-Misc
	61254000	Achats de fournitures de bureau	728012	Supplies-Software
	61255000	Frais de transit	806000	Samples
	61263000	Achat de prestation de service	724010	MCS Subcont/Cont Fee
	61263000	Achat de prestation de service	724045	Call Center Services
	61263000	Achat de prestation de service	724046	Site Services - Vend
	61263000	Achat de prestation de service	724078	Vendor-Tele SMS&P
	61263000	Achats des prestations de service	809000	DM - Other Direct Ma
	61263000	Achats des prestations de service	816000	Anti-Piracy Marketin
	61263100	Formation partenaires	807000	Reseller Marketing
613		Autres charges externes		
	61312000	Location de construction	743000	Rent
	61321000	Redevances Leasing	726002	Auto Lease
	61331000	Entretien et réparation	740006	Janitorial Services
	61331000	Entretien et réparation	741000	Maintenance & Repair
	61341000	Assurance multi-risque	755001	Business Insurance
	61365000	Remuneration personnel interimaire	740007	Security
	61365000	Remuneration personnel interimaire	740008	Admin Services-Misc
	61365000	Honoraires	751006	Accounting & Audit F
	61431000	Voyages et Déplacement	723000	T&E-Transp & Lodging
	61431100	Carburant	726003	Auto Variable Costs
	61431100	Carburant	726004	Auto Allowance

	61431100	Carburant	726005	Auto Expense
	61435000	Indemnité de déménagement	722014	Recruiting-Misc
	61436000	Reception	721000	Company Events-Deduc
	61436000	Reception	721003	Beverages
	61441000	Annonces et insertions	813000	Public Relations
	61442000	Imprimés publicitaires	804000	Advertising-Other
	61442000	Imprimés publicitaires	805000	Mktg Matls-Misc
	61443000	Foires et expositions	802000	Tradeshow-Miscellane
	61443000	Foires et expositions	803000	Seminar-Misc
	61451000	Frais postaux	752001	Express Mail/Freight
	61455000	Frais de Telephone	742000	Telecom Usage
	61455100	Frais ligne spécialisée	742003	WAN
	61455400	Frais GSM	742001	Cellular Phone
	61462000	Dons	757013	Charitable Contribs
	61462000	Dons	810011	Community Affairs Ma
	61473000	Frais Bancaires	900000	Bank Charges
616		Impôts et taxes		
	61612000	Patente	750006	Licenses and Oth Tax
617		Charges de personnel		
	61711000	Appointement et salaires	720000	Salaries and Wages
	61711000	Appointement et salaires	724002	Agency Temps-Onsite
	61711001	Congés payés	720008	Vacation/Holiday All
	61712002	Primes exceptionnelle	720001	Management Bonus
	61712002	Primes exceptionnelle	720002	Performance Bonus
	61712002	Primes exceptionnelle	720004	Incentive Compensatn
	61712002	Primes exceptionnelle	720077	Other Bonus Expense
	61741000	Cotisations CNSS	720006	Payroll Tax-Other
	61742000	Cotisation CIMR	721008	Empl Benefits-Misc
	61743000	Cotisation Mutuelle	721005	Health Payments
	61768000	Formation du personnel	725001	Empl Dev & Training
619		Dotations d'exploitation		
	61922000	DEA agencement et aménagement	744000	Depreciation
	61933000	DEA Inst technique	744007	Depreciation Exp Net
	61934000	DEA matériel de transport	726000	Auto Depreciation
	61935200	DEA mobilier et materiel de bureau	744003	Depreciation Adjust
	61935500	DEA matériel informatique	744010	Depreciation Exp Com
	61935500	DEA matériel informatique	744100	Computer Depr Manual
	61964000	DEP depreciation creances	756000	Bad Debt Expense
63		Charges financières		
633		Pertes de change		
	63310000	Perte de change	910004	Realized FC (Gain)Lo
65		Charges non courantes		
658		Autres charges non courantes		
	65880000	Autres charges non courantes	920026	Misc NonOp Income/Ex
67		Impôts sur les résultats		
670		Impôts sur les résultats		
	67010000	Impôts sur les benefices	950000	Prov for Income Tax

71		Produits d'exploitation		
	712	Ventes de biens et services produits		
	71243000	Vente des prestations de service	570001	Gross Revenue-Adj
	71243000	Vente des prestations de service	570003	Miscellaneous Rev
	71243000	Vente des prestations de service	570005	Reconciling Adj-Regi
	71243000	Vente des prestations de service	570006	Reconciling Adj-Loca
	71243000	Vente des prestations de service	570007	IN*Reconciling Adj-L
	71243000	Vente des prestations de service	570008	Reconciling Adj-Othe
	71243000	Vente des prestations de service	570010	Select 100% Offset
	71243000	Vente des prestations de service	570014	IN*Deferred/Recogniz
	71243000	Vente des prestations de service	570015	GAAP Reclass-MCS
	71243000	Vente des prestations de service	570020	Euro FX Adj Account
	71243000	Vente des prestations de service	570026	Reconciling Adj-OEM
	71243000	Vente des prestations de service	570030	Other Services Reven
	71243000	Vente des prestations de service	570050	Reconciling Adj - MB
	71243000	Vente des prestations de service	570061	Reconciling Adj-Serv
	71243000	Vente des prestations de service	570062	PSS Other Revenue Ad
	71243000	Vente des prestations de service	570063	PSS Deferrable Reven
	71243000	Vente des prestations de service	570064	PSS Non-Deferrable R
	71243000	Vente des prestations de service	570065	PSS Deferred Revenue
	71243000	Vente des prestations de service	570066	PSS Recognized Reven
	71243000	Vente des prestations de service	570067	Premier Deferrable R
	71243000	Vente des prestations de service	570068	Premier-Non-Deferrab
	71243000	Vente des prestations de service	570069	Premier Deferred Rev
	71243000	Vente des prestations de service	570070	Premier Recognized R
	71243000	Vente des prestations de service	570071	Premier Other Revenu
	71243000	Vente des prestations de service	570072	Premier A/R Reserve
	71243000	Vente des prestations de service	570073	Consulting Deferrabl
	71243000	Vente des prestations de service	570074	Consulting Non-Defer
	71243000	Vente des prestations de service	570075	Consulting Deferred
	71243000	Vente des prestations de service	570076	Consulting Recognize
	71243000	Vente des prestations de service	570077	Consulting Other Rev
	71243000	Vente des prestations de service	570078	Consulting A/R Reser
	71243000	Vente des prestations de service	570079	Subcontractor Billed
	71243000	Vente des prestations de service	570080	Subcontractor Deferr
	71243000	Vente des prestations de service	570081	Subcontractor Recogn
	71243000	Vente des prestations de service	570082	Subcontractor Other
	71243000	Vente des prestations de service	570083	PSS A/R Reserve Adj
	71243000	Vente des prestations de service	570084	Other Services Reven
	71243000	Vente des prestations de service	570085	Deferred Revenue-Oth
	71243000	Vente des prestations de service	570086	Recognized Revenue-O
	71243000	Vente des prestations de service	570090	Reconciling Adj-SUBS
	71243000	Vente des prestations de service	570091	IN*Gross Rev-Adjustm
	71243000	Vente des prestations de service	570092	IN*Misc Revenue-SUBS
	71243000	Vente des prestations de service	570102	Press recognitions -
	71243000	Vente des prestations de service	570106	Deferred Revenue-Pre
	71243000	Vente des prestations de service	570107	Recognized Revenue-P

	71243000	Vente des prestations de service	570108	Deferred Revenue-Adv
	71243000	Vente des prestations de service	570109	Recognized Revenue-A
	71243000	Vente des prestations de service	570110	Recognized deferred
	71243000	Vente des prestations de service	570111	IN*Recognized deferr
	71243000	Vente des prestations de service	570112	IN*Recognize deferre
	71243000	Vente des prestations de service	570114	Deferred Revenue-Onl
	71243000	Vente des prestations de service	570115	Recognized Revenue-O
	71243000	Vente des prestations de service	570116	Deferred Revenue-Oth
	71243000	Vente des prestations de service	570117	Recognized Revenue-O
	71243000	Vente des prestations de service	570119	Recognized Revenue-F
	71243000	Vente des prestations de service	570123	MSN Only-FG def/rec
	71243000	Vente des prestations de service	570124	Recognized Revenue-O
	71243000	Vente des prestations de service	570125	Royalty - IRIS to
	71243000	Vente des prestations de service	570126	Deferred Revenue - C
	71243000	Vente des prestations de service	570127	Recognized Revenue -
	71243000	Vente des prestations de service	570128	Deferred Revenue - S
	71243000	Vente des prestations de service	570129	Recognized Revenue -
	71243000	Vente des prestations de service	570130	Deferred/Recognized
	71243000	Vente des prestations de service	570140	Prof Serv Def/Rec Re
	71243000	Vente des prestations de service	570141	Deferred Revenue FG-
	71243000	Vente des prestations de service	570143	Recognized Revenue F
	71243000	Vente des prestations de service	570161	Deferred Revenue-Ser
	71243000	Vente des prestations de service	570163	Recognized Revenue-S
	71243100	Service MS irlande	902500	I/C Interest Income
	71243100	Service MS irlande	902501	I/C Dividend Income
	71243100	Service MS irlande	902502	I/C Interest Expense
	71243100	Service MS irlande	902503	I/C Miscellaneous In
	71243100	Service MS irlande	902504	I/C Royalty Income
	71243100	Service MS irlande	902505	I/C Services Income
	71243100	Service MS irlande	902506	I/C OEM Commission I
	71243100	Service MS irlande	902507	I/C Online Reimburse
	71243100	Service MS irlande	902508	I/C Market Dev Incom
	71243100	Service MS irlande	902509	I/C Royalty Income D
	71243100	Service MS irlande	902510	I/C PSS Commission R
	71243100	Service MS irlande	902511	I/C Retail Commissio
	71243100	Service MS irlande	902512	I/C R&D Commission I
	71243100	Service MS irlande	902513	I/C Rep Office Fundi
	71243100	Service MS irlande	902514	I/C RGE Service Inco
	71243100	Service MS irlande	902515	I/C Prior Year Timin
	71243100	Service MS irlande	902516	I/C Rights Payment
	71243100	Service MS irlande	902517	I/C MGR Reimbursemen
	71243100	Service MS irlande	902519	I/C MCS Commission I
	71243100	Service MS irlande	902521	I/C Prior Period Com
	71243100	Service MS irlande	902603	I/C Miscellaneous Ex
	71243100	Service MS irlande	902604	I/C Royalty Expense
	71243100	Service MS irlande	902605	I/C Services Expense
	71243100	Service MS irlande	902606	I/C OEM Commission E

	71243100	Service MS irlande	902608	I/C Market Dev Expen
	71243100	Service MS irlande	902609	I/C Royalty Expense
	71243100	Service MS irlande	902611	I/C Retail Commissio
	71243100	Service MS irlande	902612	I/C R&D Commission E
	71243100	Service MS irlande	902614	I/C RGE Service Expe
	71243100	Service MS irlande	902619	I/C MCS Commission E
	71278000	Autres produits	814000	Marketing Revenues
75		Produits non courants		
	75130000	Produite de cession des immob	920019	Gain/Loss Assets-Veh